



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des relations avec les citoyens**

Le jeudi 29 mars 2018 — Vol. 44 N° 99

Interpellation : Le manque de vision du gouvernement
libéral pour les familles de la Montérégie

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le jeudi 29 mars 2018 — Vol. 44 N° 99

Table des matières

Exposé du sujet	
M. Stéphane Bergeron	1
Réponse de la ministre	
Mme Lucie Charlebois	3
Argumentation	4
Conclusions	18
Mme Lucie Charlebois	18
M. Stéphane Bergeron	18

Autres intervenants

M. Michel Matte, vice-président

M. Richard Merlini
Mme Diane Lamarre
Mme Nathalie Roy
M. Sylvain Rochon

Le jeudi 29 mars 2018 — Vol. 44 N° 99

**Interpellation : Le manque de vision du gouvernement
libéral pour les familles de la Montérégie**

(Treize heures cinq minutes)

Le Président (M. Matte) : Alors, je vous souhaite un bon après-midi. Alors, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte. Et je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Verchères à la ministre responsable de la région de la Montérégie sur le sujet suivant : Le manque de vision du gouvernement libéral pour les familles de la Montérégie.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Merlini (La Prairie) remplace Mme Vallières (Richmond); M. Rochon (Richelieu) remplace Mme Hivon (Joliette); M. Bergeron (Verchères) remplace M. LeBel (Rimouski); Mme Lamarre (Taillon) remplace Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve); et Mme Roy (Montarville) remplace Mme Guilbault (Louis-Hébert).

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, le député de Verchères aura un temps de 10 minutes qui sera suivi de 10 minutes par la ministre. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon les séquences suivantes. D'abord, le député de l'opposition, son cinq minutes, ensuite, la ministre, puis par la suite les députés du groupe formant le gouvernement. Donc, on va toujours répéter le cinq minutes, là, jusque... Puis je comprends que les représentants de la deuxième opposition, lors de la troisième et de la sixième série d'interventions, vous allez avoir votre cinq minutes.

20 minutes avant la fin de la séance, j'accorderai 10 minutes de conclusion à la ministre, et par la suite le député de Verchères aura son 10 minutes. Enfin, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser 15 heures. Donc, c'est prévu qu'on termine à 15 heures, à moins qu'il y ait un consentement pour pouvoir procéder au dépassement.

Donc, je déclare, à ce moment-là, l'ouverture. Pardon?

Une voix : ...

Le Président (M. Matte) : Est-ce qu'il y a un consentement pour excéder 15 heures?

Une voix : ...

Le Président (M. Matte) : Donc, c'est beau, consentement pour 15 h 5? Vous êtes tous favorables? C'est bien. Donc, M. le député de Verchères, vous avez la parole pour le premier 10 minutes. C'est à vous.

Exposé du sujet

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron : Alors, merci, M. le Président. Vous me permettez de saluer la ministre responsable de la Montérégie, la remercier d'être des nôtres aujourd'hui. En fait, on avait procédé à un petit changement. On devait normalement se réunir vendredi dernier et, dans un esprit de collaboration, nous avons accepté de déplacer à aujourd'hui l'interpellation, ce qui est une très bonne chose, puisque ça nous permet effectivement d'avoir cet échange. Je comprends cependant qu'on perd deux minutes dans l'entente, puisqu'on a commencé à 13 h 7. Alors, je trouve ça un petit peu dommage.

Cela dit, je veux saluer également mes collègues du parti ministériel, le député de La Prairie, le député de LaFontaine, qui était là il y a quelques instants, ma collègue de Montarville et, bien évidemment, mes collègues de l'opposition officielle qui m'accompagnent, à savoir la députée de Taillon, le député de Richelieu. Mais je tiens à préciser que nous travaillons en étroite collaboration, l'ensemble des collègues de la Montérégie, et que nous avons donc préparé cette interpellation en collaboration avec la collègue de Marie-Victorin, le collègue de Beauharnois, le collègue de Sanguinet et le collègue de Saint-Jean.

Alors, je veux vous saluer, M. le Président, saluer le personnel de la commission, le personnel qui accompagne Mme la ministre et, évidemment, les gens qui m'accompagnent également.

La thématique? Fort simple. Le manque de vision du gouvernement libéral pour les familles de la Montérégie. La Montérégie, puis on aura l'occasion d'y revenir un peu plus tard, c'est la deuxième région la plus peuplée du Québec. Et, historiquement, les gouvernements qui se sont succédé se sont souvent dit : Bien, pour quoi c'est faire qu'on doterait cette région-là de services, puisque ces services sont disponibles de l'autre côté du pont? Le problème, c'est que, de l'autre

côté des ponts, les services sont déjà congestionnés, et que les ponts pour s'y rendre, M. le Président, ils sont congestionnés, et qu'on n'a pas réussi à faire en sorte que les services suivent l'évolution de la population sur la Rive-Sud de Montréal, sur la grande couronne sud et dans l'ensemble de la région.

• (13 h 10) •

Alors, on va donc parler d'un manque de vision pour une raison fort simple, M. le Président, puisque les libéraux ont été au pouvoir la plupart du temps depuis les 35 dernières années et que la croissance exponentielle qu'a connue la région de la Montérégie, bien, c'est justement au cours de ces 35 dernières années. On n'a donc pas suivi l'évolution de la population de la Montérégie pour bien répondre à ses besoins. Le résultat de cela, M. le Président, c'est que les gens de la Montérégie, les familles de la Montérégie attendent à l'hôpital, ils attendent pour voir un médecin, ils attendent sur des listes d'attente pour avoir droit de placer leurs petits mousses dans les services de garde, puis ils attendent surtout, coincés dans la congestion routière, non seulement pour se rendre et revenir de Montréal, mais même pour se déplacer à l'intérieur même de la Montérégie. Donc, pour aller d'un point a à un point b en Montérégie, c'est souvent l'enfer, M. le Président. Puis on va avoir l'occasion d'en débattre cet après-midi.

La ministre est au fait de tout cela. La ministre connaît la situation. La ministre a d'ailleurs eu l'occasion de s'exprimer à la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud pour dire que, pour elle, l'élargissement de l'autoroute 30, la fluidité sur l'autoroute 30, c'était une priorité. Bon, au-delà des mots, on n'a pas vu grand-chose suivre puis on aura l'occasion d'y revenir. D'ailleurs, on a posé des questions ces derniers temps en Chambre, et la ministre et son collègue des Transports n'ont rien trouvé de mieux à dire, pour répondre aux questions de l'opposition, que la 30, c'est eux qui l'ont finalisée, que la 30, le Parti québécois était contre, alors qu'on sait pertinemment, M. le Président, que, et la ministre le soulignait elle-même, nous étions, elle et moi, tout à fait d'accord à ce qu'elle soit complétée de telle sorte de pouvoir joindre les deux bouts de la région, à savoir son bout à elle et mon bout à moi, parce qu'on est à peu près aux extrémités de la région, elle et moi. Et, comme nous avons, elle et moi, une excellente relation, c'était important d'avoir une voie rapide pour nous permettre de communiquer.

Malheureusement, la voie rapide est coincée. En plein milieu, ça ne bouge plus, hein, et on n'arrive pas à se parler comme on le voudrait parce que ça ne passe pas, sur l'autoroute 30, entre l'autoroute 10 et l'autoroute 20. Et là on ne parle pas de la congestion sur la 116, on ne parle pas de la congestion sur la 112, puis on ne parle pas de la congestion sur la 20, puis on ne parle pas de la congestion sur la 10, puis on ne parle pas des problèmes avec la 35. Résultat, M. le Président, c'est une situation catastrophique qui prévaut, présentement en Montérégie, sur le plan des transports.

Donc, il est important que nous puissions faire le point, entre autres, sur les questions de mobilité parce que, chaque jour, les gens qui empruntent l'autoroute de l'Acier, à savoir l'autoroute 30, sont aux prises avec d'importants bouchons qui viennent impacter, je sais que c'est un anglicisme, mais qui ont un impact considérable sur la qualité de vie parce que près de 76 heures par année, les gens les passent dans la congestion. Mais ces 76 heures là en moyenne par année, M. le Président, c'est du temps que les gens ne passent pas avec leur famille, hein? Ils les passent dans la circulation, donc moins de temps pour jouer avec les enfants, moins de temps pour passer un bon repas tranquille en famille, pour faire les devoirs, pour donner les bains. Donc, c'est complexe, et, dans une perspective de qualité de vie, et c'est ce que les citoyennes et les citoyens de la Montérégie recherchent, il est important de faire en sorte de fluidifier, de rendre plus fluide la circulation sur l'autoroute 30.

Or, ce qu'on constate, M. le Président, c'est qu'il semble y avoir... je parlais de manque de vision. Le meilleur exemple de ça, M. le Président, c'est que ce gouvernement nous a annoncé, il y a trois ans, hein, les travaux du REM avec un immense stationnement au Quartier Dix30 qui va occasionner énormément d'achalandage puis de congestion dans la période de construction. Ce même gouvernement nous a annoncé, il y a à peu près trois ans aussi, peut-être un petit peu moins, des travaux sur Louis-Hippolyte-La Fontaine, le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, ce qui va avoir des impacts, en amont et en aval du tunnel, considérables. Qu'est-ce que le gouvernement a prévu comme mesure de mitigation pour faire en sorte non seulement d'alléger la circulation qui est déjà congestionnée présentement, mais d'alléger également la situation lorsqu'elle sera aggravée par ces travaux qui auront cours dans fort peu de temps?

Alors, M. le Président, quelle ne fut pas notre surprise de constater, l'année dernière, que, malgré les demandes de l'opposition officielle, malgré les demandes des maires et des mairesses de la région qui, rappelons-le, la semaine dernière, se sont mobilisés, mercredi dernier, conférence de presse de 45 maires et mairesses de la couronne sud de Montréal réclamant non pas simplement que l'élargissement de l'autoroute 30... parce qu'ils réalisent bien que l'élargissement, à la vitesse où va ce gouvernement qui ne l'a pas encore inscrit au PQI, ce n'est pas près de se réaliser, hein? Donc, dans l'intervalle, avec les travaux qui s'en viennent pour le Dix30, les travaux qui s'en viennent dans le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, il est-il possible de faire en sorte de réserver les accotements pour du transport en commun, du covoiturage? On demande des mesures rapides. Or, il y a un an, le gouvernement nous a répondu : Non, niet, merci. Il n'y en aura pas, d'élargissement de l'autoroute 30.

Alors, en décembre dernier, j'ai posé la question au ministre des Transports, M. le Président. Le ministre des Transports nous a répondu que ça prenait quelque chose, une vision globale, inclusive, ma, ma, ma. Rien, finalement. Rien de concret, rien de tangible.

Lorsque les maires et mairesses ont fait leur sortie la semaine dernière, le ministre a dit : Il y a un bureau de travail puis il y a des études qui sont entreprises. Pourquoi est-ce qu'il ne m'a pas répondu ça le 1er décembre dernier, M. le Président? Il aura fallu la sortie de 45 maires et mairesses pour qu'on ait enfin le début du commencement d'une réponse. Pas le début du commencement d'une solution, mais le début de commencement d'une réponse.

Et là on attend une réponse. Et là le chef de l'opposition officielle, la semaine dernière, a posé une question à la ministre responsable de la Montérégie justement pour obtenir une réponse. Et, encore une fois, nous n'avons pas eu de réponse. On a eu, bien sûr, beaucoup de rhétorique sur le fait que c'est eux qui ont complété l'autoroute 30. Il y avait juste

une divergence de points de vue entre le Parti libéral puis le Parti québécois sur l'endroit où on allait passer les derniers segments de l'autoroute 30.

L'élection a décidé de la solution, ça a été celle du gouvernement dans les terres agricoles. Bon, ils l'ont fait. La population l'a décidé. Bien, on peut-u aller plus loin maintenant, là? Hein, on va arrêter de gratter le bobo du passé parce que ça ne change strictement rien. On était tous les deux pour la finalisation de l'autoroute 30, on avait juste une vision différente.

Alors, maintenant, qu'est-ce qui se passe pour alléger la situation? On a besoin de réponses de la part du gouvernement, et c'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici. Je nous souhaite donc une bonne interpellation, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, M. le député. J'invite la ministre responsable de la Montérégie pour les 10 prochaines minutes. À vous la parole.

Réponse de la ministre

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : Alors, merci, M. le Président. D'abord, saluer mon collègue de Verchères, qui est enflammé cet après-midi, la collègue de Taillon et le collègue de Richelieu, aussi la collègue de Montarville. Je veux aussi saluer mon collègue de La Prairie. Et nous aussi, je veux juste vous dire qu'on travaille en toute collégialité de notre côté, la députée de Laporte, le député de La Pinière, le député de La Prairie, qui est à côté de moi, le député d'Huntingdon, le député de Châteauguay, la députée de Vaudreuil et moi-même, évidemment, qui faisons partie d'un même caucus et qui travaillons à faire avancer les dossiers de la Montérégie.

Je veux aussi, vous allez me permettre, M. le Président, avant de faire mes remarques préliminaires, juste dire au collègue de Verchères qu'il ne s'inquiète pas, je ne ferai pas le grattage du bobo, mais on va certainement parler de comment les choses en termes de fluidité, oui, mais lui dire à quel point on tient à ce que ça respecte les règles. J'arriverai à la fin de mon allocution avec ça.

Alors, merci au député de Verchères d'avoir accepté de déplacer l'interpellation à aujourd'hui. Vous comprendrez que j'étais retenue dans mon comté la semaine dernière à cause d'une excellente nouvelle, et je remercie de la compréhension les collègues de l'opposition.

Alors, aujourd'hui, on est réunis pendant deux heures pour parler de cette belle région administrative qu'est la Montérégie. C'est une région, comme l'a dit le député de Verchères, vaste en territoire, mais également diversifiée, où cohabitent d'importants centres urbains, mais aussi des milieux ruraux. Et, pendant cette interpellation, nous allons donc parler de familles, mais, dans l'ensemble, toutes les séries de mesures d'investissements importants qui sont faits par notre gouvernement pour la famille.

La Montérégie, quoiqu'en pense mon collègue de Verchères, n'est pas laissée pour compte. D'ailleurs, je viens à l'interpellation, mais je n'adhère pas au thème de la raison pour laquelle nous sommes ici. Mon collègue de La Prairie et moi-même allons vous démontrer que loin d'être laissée pour compte, la Montérégie. Grâce à notre bonne gestion des finances publiques, notre gouvernement a pu dégager des marges de manoeuvre tout en gardant l'équilibre budgétaire, puis aujourd'hui on en a les fruits, mais on a continué de travailler tout au long de ce mandat à donner des services à la population.

• (13 h 20) •

Hier, notre gouvernement a présenté son cinquième budget, mais un quatrième équilibré, M. le Président, il faut le souligner. La santé économique et financière retrouvée, bien, c'est une base solide pour nous permettre d'investir dans l'avenir du Québec, un Québec plus fort, plus uni, plus équitable, mais la Montérégie en fait partie, hein, du Québec. Alors on va en profiter nous aussi.

Avec le budget 2018-2019, on prend les mesures pour améliorer non seulement la qualité des services, mais aussi l'accès notamment en santé, en éducation, faciliter la vie des familles. Ce qu'on cherche, c'est, oui, donner plus de temps de qualité aux familles grâce à un meilleur soutien, et on veut aussi investir massivement pour assurer leur mobilité, parce que ce n'est pas un thème dont... vient d'inventer le Parti québécois, ça fait déjà quelques mois que nous parlons de donner du temps aux familles. Pour faire croître le niveau de vie de toutes les Québécoises et les Québécois, bien, il faut avoir une économie plus forte, plus durable, et ce, dans toutes les régions, incluant la Montérégie.

2018-2019, le gouvernement va investir 4,3 milliards de dollars dans les services directs à la population. 2018-2028, c'est plus de 100 milliards, sur une période de 10 ans, qui vont être investis dans nos hôpitaux, nos écoles, les palais de justice, nos routes et dans des projets structurants de transport collectif partout. La Montérégie ne sera pas en reste. Il s'agit du plus important plan d'infrastructures de l'histoire du Québec, et je vous en énumère quelques sommes qui seront investies : 1,1 milliard pour la rénovation de nos écoles, 2,3 milliards pour le transport collectif, 1,2 milliard pour accélérer le virage numérique dans les régions du Québec, 1,7 milliards pour améliorer les services de santé et 500 millions pour moderniser la justice. Ce sont toutes ces mesures qui vont nous permettre d'offrir des services de qualité à la population.

Revenons donc au sujet à l'ordre du jour. Je vous rappelle que je n'adhère pas au titre du sujet. Ce que souhaitent les Québécois, c'est d'avoir plus de temps de qualité avec leur famille. Le plan économique du Québec répond à cette préoccupation, et, je veux vous dire, M. le Président, preuve est que notre gouvernement est à l'écoute de l'ensemble des citoyens du Québec, dont ceux de la Montérégie.

Les mesures famille, qui se traduisent par une aide fiscale additionnelle de 800 millions de dollars sur cinq ans, une hausse des frais admissibles du crédit remboursable pour frais de garde. Dieu sait qu'il y a beaucoup d'enfants en

Montréal. Juste moi, j'en ai huit, petits-enfants, M. le Président. J'ai deux enfants qui ont fait quatre enfants chaque, mais c'est comme ça, c'est dans l'eau en Montréal. La mise en place dès 2018 d'un crédit d'impôt non remboursable pour l'achat d'une première habitation. Alors, ça, c'est une autre belle mesure pour les familles. 80 millions pour soutenir les familles qui ont des enfants. Alors, moi, je suis très fière pour mes enfants. Nous allons améliorer, donc, l'offre de services de garde pour favoriser la conciliation famille-travail-études. Ça, ça veut dire qu'on s'en va faire quelque chose de différent avec les services de garde. On va aussi soutenir la mobilisation régionale et locale pour favoriser le développement des jeunes enfants.

Alors, nous mettons également de l'avant des améliorations au Régime québécois d'assurance parentale, tout ça pour le rendre plus flexible. Et pas besoin de vous dire, M. le Président, qui va en bénéficier : les familles. Des modifications sont apportées à la Loi sur les normes du travail, qui vont venir bonifier les congés pour les obligations familiales ou parentales. Et, encore là, qui va en bénéficier? Les familles. Mais pas juste les familles ailleurs qu'en Montréal, là. Les familles de la Montréal font partie de l'ensemble du Québec. Grâce à ces initiatives, les jeunes parents pourront profiter de plus de temps avec leurs enfants, sans toutefois s'appauvrir, c'est ce qu'il est important de savoir, et sans manquer de services.

Cela fait en sorte que le Québec sera plus que jamais à l'avant-garde des mesures mises en place pour aider les familles. Ça a toujours été notre motivation, de toute façon. On s'est fait qualifier déjà, le Québec, paradis des familles pendant un certain mandat où j'étais là.

Qui dit famille, M. le Président, ne signifie pas juste aide à l'enfance et aux jeunes parents. Dans notre Québec moderne, «famille» se prolonge maintenant pour soutenir également les aînés, que je deviens, et les proches aidants.

Une voix : ...

Mme Charlebois : Bien oui, je suis une grand-maman, alors je me dirige vers...

Hier, notre gouvernement a annoncé qu'il consacrerait plus de 100 millions justement pour les aidants naturels et les aînés, M. le Président. Les gens de la Montréal vont en bénéficier. Il y aura plus de 50 millions pour bonifier le soutien aux aidants naturels et la relève de bénévoles. Près de 40 millions pour prolonger l'autonomie des aînés, faciliter leur maintien à domicile. C'est ce que je voudrais, moi. 10 millions pour favoriser la cohabitation intergénérationnelle.

Améliorer la qualité de vie des aînés comprend également du financement des mesures additionnelles pour le vieillissement actif. Pour la ministre responsable des Saines habitudes de vie, c'est très important. Nous allons aussi nous occuper de faire en sorte de briser l'isolement social des aînés en faisant en sorte que nous puissions accroître le nombre de travailleurs, de ces aînés-là, qui peuvent bénéficier d'une mesure qui les garde au marché du travail. Nous aurons aussi la bonification du soutien à la ligne Aide Abus Aînés. C'est aussi une mesure de bonification qui va aider les familles.

Alors, M. le Président, c'est une courte liste des investissements que fait notre gouvernement pour les familles. Je n'ai pas le temps, malheureusement — il me reste deux minutes? — pas assez de temps pour énumérer toutes les mesures des différents ministères. Et j'aurai certainement l'occasion de les mettre de l'avant durant l'interpellation.

Je veux souligner, M. le Président, que je souhaite que nous puissions débattre d'une façon cordiale avec les collègues de l'opposition. Je suis contente que nous soyons enfin réunis d'un bout à l'autre de la 30. Et c'est vrai que c'est toujours sous des gouvernements libéraux que se sont posés chaque centimètre d'asphalte. C'est toujours des libéraux qui ont conçu, qui ont fait les projets d'autoroute 30. Je sais qu'on appelle ça gratter le bobo, l'autre côté. Mais ce n'est pas pour gratter le bobo. C'est pour expliquer, M. le Président, qu'on ne peut pas faire des infrastructures sans faire les choses correctement. Quand on fait partie des grands projets d'infrastructures, il faut prendre le temps de faire les étapes, et j'espère que le député de Verchères ne nous demande pas, au gouvernement, de sauter par-dessus toutes ces étapes-là. Vous savez, il faut passer de la phase étude, il faut passer à la phase dossier d'opportunités, il y a le dossier d'affaires, puis ensuite on passe à la réalisation.

Alors, on a fait la 30. Moi, j'ai pris l'engagement, effectivement, de dire aux maires de la Montréal, mais à l'ensemble de la population de la Montréal : Imaginez-vous juste un instant, s'il n'y avait pas la 30, comment ça serait encore plus congestionné sur la 20, la 40. Je leur dis qu'ils peuvent nous faire confiance parce qu'on l'a fait, la 30, mais on va faire aussi... on va s'assurer de la fluidité. Et soyez assuré, M. le Président, que je serai fière de faire partie du gouvernement qui aura assuré cette fluidité-là, mais je vois que mon temps file.

Alors, je vais être disposée à parler de beaucoup plus d'enjeux que l'autoroute 30 pour les familles parce que je considère que la famille ne se résume pas seulement à la fluidité. Oui, c'est un facteur important pour les jeunes familles, mais ce qu'il faut nous assurer, c'est d'avoir l'ensemble des services. Et, M. le Président, je suis tout à fait disposée à en discuter avec mes collègues des oppositions.

Argumentation

Le Président (M. Matte) : Bien, je vous remercie, Mme la ministre. Maintenant, j'inviterais le député de Verchères pour les cinq prochaines minutes. À vous la parole.

M. Bergeron : La ministre nous a fait une belle démonstration de ce qu'elle peut faire avec l'argent qu'elle a pris sur le dos de celles et ceux qui en avaient le plus besoin au cours des trois dernières années, effectivement. Je sais qu'elle sait de quoi je parle, puisqu'elle est ministre des Services sociaux et elle a vu la misère que ses politiques d'austérité ont pu occasionner pour celles et ceux qui en avaient le plus besoin au Québec.

Elle nous parle du respect des échéanciers. Moi, je veux bien, mais, dans le cas du REM, on a sauté tous les échéanciers avec la complicité de la CAQ en faisant adopter des lois qui permettent d'aller beaucoup plus rapidement

pour un projet qui est éminemment douteux, discutable, M. le Président, quand on pense au fait que le REM n'aura à peu près pas d'impact sur la congestion routière dans la région métropolitaine, qu'il n'y aura à peu près pas d'impact sur les réductions d'émissions de gaz à effet de serre, qu'il va obliger l'ensemble des compagnies de transport à rabattre les circuits d'autobus vers les stations du REM, et ceci avec une contribution de l'État québécois, donc de chacune et chacun d'entre nous, de plus de la moitié du budget sans qu'on ait la moindre garantie qu'éventuellement la Caisse de dépôt et placement n'ira pas vendre le REM à des intérêts privés qu'on aurait financés et qui aurait fait en sorte qu'on aura organisé l'ensemble de la politique de mobilité de la grande région métropolitaine autour de ce projet, M. le Président.

Quand je parle des lignes d'autobus de la Rive-Sud qui vont devoir être rabattues sur le REM ou annulées, hein, ce n'est pas moi qui dit ça, M. le Président, c'est une étude commandée par la Caisse de dépôt et de placement à Steer Davies Gleave en novembre 2016 qui dit que, pour permettre le monopole du REM, il y aurait 30 lignes d'autobus de la Société de transport de Longueuil, une ligne du Réseau de transport métropolitain, une ligne de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, 11 lignes du Conseil intermunicipal de transport Le Richelain, une ligne du conseil intermunicipal de la Vallée-du-Richelieu, quatre lignes du conseil intermunicipal de Chambly-Richelieu-Carignan, deux lignes du conseil intermunicipal Roussillon.

• (13 h 30) •

En fait, il va y avoir des impacts considérables pour la vie des citoyennes et des citoyens de la région de la Montérégie. Et ça, par contre, du côté du gouvernement, pas de problème de brûler les étapes pour faire en sorte que le REM, qui va satisfaire aux intérêts commerciaux de la Caisse de dépôt et de placement... ça, pas de problème pour aller de l'avant. Mais, pour la 30, on aurait eu besoin que la ministre nous indique c'est quoi, l'échéancier. Puis, parlant d'échéancier, qu'est-ce qui se passe avec Louis-Hippolyte-La Fontaine? Quelles sont les mesures de mitigation proposées?

M. le Président, vous savez, on a parlé de la congestion de l'autoroute 30. L'autoroute 30, normalement, devait permettre de désengorger le boulevard Métropolitain à Montréal. C'est tellement engorgé sur la 30 que de nouveaux les camions empruntent le Métropolitain parce que c'est trop congestionné sur la 30. Au départ, il y avait un projet de périphérique autour de Montréal, il devait y avoir aussi une finalisation de la liaison en aval de l'île de Montréal. Au départ, c'était entre Repentigny et Varennes, après ça c'était rendu à Contrecoeur, et là il y a un projet entre Sorel et Lanoraie. Est-ce que le gouvernement envisage un projet comme celui-là?

La ministre sait qu'on a des problématiques qui découlent des problèmes de congestion et du développement accéléré de l'autoroute 30. Je lui ai soumis le problème de l'échangeur au niveau de la route 229 et l'autoroute 30 à Varennes, réfection de l'échangeur de Charles-Le Moyne. Alors, pendant qu'on déplace tout le centre-ville de Longueuil vers l'ouest, là on est en train de mettre en péril le TOD qui est développé autour du métro Longueuil. Alors là, il y a des sommes qui ont été annoncées au PQI pour le développement de l'échangeur de la place Charles-Le Moyne. Est-ce que c'est de l'argent qu'on investit pour rien à cause du REM? On a besoin de réponses.

Je vous disais tout à l'heure que Verchères est à l'extrémité de l'autoroute 30. Ce n'est pas le cas. C'est la circonscription de Richelieu, puis on aimerait que ça aille beaucoup plus loin, jusqu'à Nicolet-Bécancour. On a besoin de savoir ce que le gouvernement veut faire de ce côté-là. Il y avait des travaux de réfection de l'autoroute 30 sur le tronçon entre Saint-Roch et Sorel-Tracy et qui devaient être faits en 2017. Ça n'a pas été fait. C'est annoncé pour ce printemps. Est-ce que, ce coup-là, ça va être fait? Il y a plein de questions : finaliser l'autoroute 35, l'échangeur au niveau de la 35 et de la 10, le boulevard urbain sur la 132. Le député de La Prairie sait de quoi on parle, hein? Nous, on proposait de faire la 30 là, ça ne s'est pas fait, la ministre ne cesse de le répéter. Il y a un projet qui est en cours présentement. Quel soutien reçoivent les municipalités et les promoteurs pour réaliser ce projet? Il y a des questions, on attend des réponses.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, le député de Verchères. J'invite la ministre responsable de la Montérégie pour les cinq prochaines minutes.

Mme Charlebois : Bien, M. le Président, s'il voulait parler de transport, là, ce n'est pas de ça qu'on parle, aujourd'hui on était supposé parler famille, mais, s'il voulait parler de transport, bien, crime, il aurait dû inviter... excusez. Il aurait dû, le député de Verchères, inviter le ministre des Transports. Moi, je suis la ministre responsable de la Montérégie, mais je suis venue avec en tête de parler de famille.

Alors, puisqu'il a fait une affirmation à laquelle je n'adhère pas, dans mon ministère, il n'y a non seulement pas eu de rétrécissement de l'enveloppe, mais il y a eu des ajouts, nos enveloppes ont été en croissance. J'espère que le député de Verchères est conscient qu'on a ajouté 29 millions pendant le mandat pour les services aux personnes autistes. Dieu sait qu'il y en a dans notre région, en Montérégie. On a ajouté 13 millions en itinérance à ce qui se faisait déjà, là. On a ajouté 11 millions et 24 millions, qui étaient annoncés dans le budget hier, ça, ça fait 35 au total, là, puis c'est récurrent, hein, année après année, ça revient après, en dépendances. Je pourrais vous faire toute une liste comme ça, là.

Alors, c'est juste pour dire que le député de Verchères, il faut qu'il fasse attention. Quand il dit, là, qu'on a créé un malaise, là, on a repris leur affaire, qui avait un 7 milliards de trou, on a rétabli l'équilibre budgétaire, on a continué nos services, on n'a jamais baissé les enveloppes. Non seulement ça, mais juste trois missions, là, que je viens de vous énumérer, je pourrais faire la liste complète dans mon ministère de tous les services dont... se sont vu les budgets croître.

Maintenant, parlons donc de famille. Je le sais qu'avec le cahier du budget ça doit être difficile pour lui, ça va gratter un autre bobo, mais, de la page 20 à 31, on parle de famille. Ce n'est quand même pas rien, M. le Président, là. 20 à 31, là, c'est tout ce qu'on fait dans le discours du budget, là.

Commençons donc à la page 20 : «Améliorer la qualité de vie des jeunes familles.» Bien, ici, on vient bonifier l'aide fiscale allouée aux familles devant assumer des frais de garde d'enfants : «Les familles dont les enfants fréquentent un service de garde non subventionné pourront profiter d'une meilleure couverture pour les frais...» Conciliation travail-études-famille.

Il y aura aussi la Loi sur les normes du travail, je vous l'ai dit tantôt. Faciliter l'achat d'une première habitation, on a mis la prolongation du RénoVert pour nous permettre de faire des rénovations pour des familles qui ont moins de facilité à le faire. On a aussi, pour bonifier la qualité de vie des aînés et des aidants naturels, mis des mesures.

M. le Président, juste en services de garde...

Une voix : ...

Mme Charlebois : Elle était là. Bien, c'est ça, je l'ai. Juste en services de garde, M. le Président, parlons donc de ce service indispensable aux familles, et je sais que le député de Verchères est sensible à ça, c'est certain, entre le 1^{er} avril 2014 et 31 décembre 2018, en termes de CPE, on en a ajouté 1 393 pour passer à un total 16 532 places au 31 décembre 2017. Les garderies subventionnées, on en ajouté 1 177 pour un total de 9 720 places au 31... Là, je vous parle de la Montérégie, là. Je ne vous parle pas de l'ensemble du Québec, là. Donc, le total de places subventionnées a augmenté de 2 570 places pour un total de 26 252 places au 31 décembre 2017 en Montérégie. Les places en garderie non subventionnée ont vu une croissance de 3 204 pour avoir 12 206 places au 31 décembre 2017, ce qui fait que le total des places régies créées en installations est porté à 5 774 pour un total de... on a augmenté de 5 774 pour un total de 38 458 places. Ça, moi, j'appelle ça des services aux familles, M. le Président. On ne fait pas rien que parler d'asphalte, là. On veut parler des services aux familles, mais parlons-en. C'est pour ça qu'on m'a interpellée aujourd'hui.

Ensuite, continuons. Il veut parler de la politique de mobilité durable. Bien, effectivement, on a des dispositions là-dedans où on vient parler justement de la mobilité durable, et ça, on parle de la mobilité durable, si je ne trompe pas, jusqu'à la page 30. Et il y a un soutien pour les qualités de vie, l'égalité entre les hommes et les femmes. Bref, on a ajouté beaucoup de services.

Dois-je vous rappeler, M. le Président, 10,6 millions pour les enfants lourdement handicapés? Ça, moi, j'appelle ça des services à la population.

Ils ont été là 18 mois, ils n'ont rien fait avec ça. Mais par contre ça, c'est... J'aimerais ça, moi, qu'on me dise : Bien là, il y a quand même des affaires que vous avez faites, là. Non, il est bloqué sur l'autoroute 30, là. Puis je le sais qu'il n'aime pas ça quand je lui dis que ça a été fait par nous autres, chaque petit centimètre, de la planification jusqu'à la réalisation. Ils l'ont inaugurée pendant les 18 mois qu'ils ont été là...

Le Président (M. Matte) : Et je vous remercie Mme la ministre, pour... Je suis rendu à M. le député de La Prairie. C'est à vous. Je vous cède la parole.

M. Merlini : Merci beaucoup, M. le Président. Je vous salue aujourd'hui en cette interpellation. Je salue les collègues de l'opposition : M. le député de Richelieu, Mme la députée de Taillon, M. le député de Verchères et Mme la députée de Montarville.

Comme la ministre l'a si bien dit, on est ici pour parler de familles et non d'asphalte. Et la ministre a illustré, a très bien illustré d'ailleurs, dans l'excellent discours du ministre des Finances sur l'excellent budget, les mesures qui sont annoncées, là, pendant 11 pages de temps dans le discours sur le budget, les mesures qui sont pour nos familles.

Il y a des très bonnes nouvelles en Montérégie, puis j'ai amené ce petit tableau didactique pour vous montrer, M. le Président, qu'en Montérégie juste au mois de février il s'est créé 6 900 emplois. La baisse du taux de chômage entre 2017... Bien, je vais même aller plus loin que ça, M. le Président. Lorsqu'on a été élus, en 2014, le taux de chômage en Montérégie était de 7,5 % et, en février 2018, il était de 4,3 %. C'est à un point tel, M. le Président, que je me demande si, en Montérégie, on ne devrait pas changer la devise du Québec de *Je me souviens*, à *Nous embauchons* parce que, partout où vous allez sur les axes routiers, parce qu'on en parle beaucoup, là, depuis le début de l'interpellation, qu'on soit sur la 10, qu'on soit la 15, qu'on soit sur la 20, qu'on soit sur la 30, qu'on soit même sur la 35, tout le long de l'autoroute, ce qu'on voit, c'est : Nous embauchons. Comment vous vous appelez? Nous embauchons. Bonjour, comment ça va? Nous embauchons. On a besoin... Nous embauchons.

Alors, quand on voit ce taux de chômage là qui baisse, quand on voit les développements résidentiels qui se font... Dans ma circonscription seule de La Prairie, j'évalue de façon très conservatrice à 2 milliards les investissements privés dans la... juste dans la circonscription de La Prairie en termes de nouveaux quartiers, de nouvelles résidences, entre autres des résidences pour personnes aînées.

Alors, quand on parle de familles, il y a plusieurs choses qui font en sorte qu'il y a des développements. Les gens, ils viennent s'installer en Montérégie, comme la ministre l'a dit, et elle a souvent visité... elle représente très bien sa Montérégie et prend son rôle extrêmement au sérieux parce qu'elle parcourt la Montérégie d'un bout à l'autre, du nord au sud et de l'est à l'ouest.

• (13 h 40) •

Et ça, ça veut dire qu'il y a des gens... il y a des nouveaux quartiers qui s'ouvrent. Et les quartiers s'installent où? Les municipalités se développent où? Ils essaient de se développer le plus proche possible des axes autoroutiers, et, veux veux pas, ça amène un achalandage accru sur nos axes autoroutiers. Les municipalités en sont conscientes. Les députés en sont conscients également, de ce nouvel achalandage-là. Et effectivement, quand la ministre a parlé de la priorité par rapport à l'autoroute 30, bien, oui, ça prend un plan de mobilité. On ne peut pas juste dire : Bon, on rajoute une voie. Savez-vous comment que ça coûte, une voie de plus juste entre l'autoroute 20 et l'autoroute 15? Juste entre la 20 et la 15, c'est 1 milliard de dollars, au bas mot. Et ce n'est pas la solution miracle. Ça peut faire partie des solutions, mais il y a d'autres choses à regarder dans un plan d'ensemble de mobilité.

Dans des mesures qui sont en faveur des familles, ça ne couvre pas nécessairement juste l'asphalte. Par exemple, puis je vais faire une certaine liste, là, d'annonces qu'on a... et des investissements que le gouvernement a faits en

Montréal, partout en Montréal. Je donne des exemples. Des renouvellements de conduites d'eau. Bien, ça, on parle de la qualité de vie des citoyens. Dans la municipalité de Hemmingford, c'est 593 000 \$ qui a été annoncé par notre collègue le député de Huntingdon. Bien, ça peut paraître pas intéressant, mais des conduites d'eau, c'est important dans la qualité de vie des gens. L'agrandissement d'un centre d'hébergement de Rigaud dans le comté de la ministre, c'est 4 millions qui ont été investis. Ça, c'est en 2014. C'était au tout début du mandat, quand on nous reprochait l'austérité libérale, l'austérité toxique. Bien, 4 millions d'investissements, je n'appelle pas ça de l'austérité, moi, M. le Président. J'appelle ça des rénovations.

Dans ma circonscription, on a transformé un immeuble en logements abordables. Pourquoi? Pour aider les gens moins fortunés. Les habitations La Petite-Patrie, ça a été un investissement de 845 000 \$. Alors, encore une fois, c'est des mesures qui aident les familles. Les familles ont le dos large, là. On élargit la définition le plus possible. On essaie de tout mettre les situations sur le dos des familles, alors qu'il y a plein de choses qui se font dans différents ministères.

Quand on lance une saison touristique, parce que la Montréal est pourvue d'endroits extraordinaires pour le tourisme, bien, en 2015, l'investissement a été de 920 000 \$ pour des événements comme le Festival international de la chanson de Granby. En passant, Granby, ce n'est pas un comté libéral, là. Alors, ne venez pas me dire qu'on a mis de l'argent juste dans les comtés libéraux. La Fête du chocolat de Bromont, l'International de Bromont, l'expo de Saint-Hyacinthe, le Festival de la gibelotte de Sorel-Tracy, l'International des montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu et les Régates de Valleyfield, ça, c'est des événements que les familles sont capables d'aller. C'est des événements abordables que les gens peuvent profiter de qu'est-ce qu'on fait comme annonces et qu'est-ce qu'on fait pour les mesures de familles.

Un autre exemple, en éducation, juste dans ma circonscription, la construction d'une nouvelle école, qui était attendue, qu'on a innové avec la commission scolaire, on a travaillé en partenariat avec la commission scolaire pour faire une école à trois étages. C'est une première pour la commission scolaire des Grandes-Seigneuries et une première qui risque d'être copiée et collée ailleurs. Et on a fait participer non seulement les élèves à la conception même de l'école pour qu'il y ait des couleurs vives et des fenêtres, mais ça a été un investissement de 13 millions, encore une fois, pour nos familles.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, M. le député. J'invite la députée de Taillon pour les cinq prochaines minutes. À vous la parole.

Mme Lamarre : Merci, M. le Président. Salutations à tous mes collègues. Alors, écoutez, il y a un enjeu fondamental pour les familles, c'est très certainement d'avoir un meilleur accès au système de santé. Et, bien, les familles, elles sont habituées avec des bulletins, alors, moi, pour regarder le bulletin du gouvernement libéral, j'ai regardé les rapports annuels, rapports annuels de Montréal-Est, Montréal-Centre et Montréal-Ouest. Et c'est triste, c'est vraiment très triste, M. le Président. Malgré les primes, la loi n° 20, que le ministre Barrette a introduite... que le ministre de la Santé, pardon, a introduite, on a encore, en Montréal, en moyenne 25 % des gens qui n'ont pas de médecin de famille. Je vous dirais que, dans la Montréal-Centre, c'est 32 %. Ça, ça veut dire 32 personnes sur 100 qui n'ont pas de médecin de famille.

Alors, qu'est-ce qu'il leur reste, à ces familles lorsqu'elles ont un besoin en santé? Vous allez me dire : Il reste les urgences, les urgences des hôpitaux. Alors, les urgences, le ministre évoque toujours la diminution du temps d'attente. Eh bien, c'est bien malheureux parce que, quand on regarde les délais, ils sont très clairs dans les rapports annuels. J'invite la population à aller regarder les rapports annuels de leur CISSS ou de leur CIUSSS. Et donc ces temps d'attente n'ont pas... sont très loin. On vise le 12 heures. On est à 18 heures dans la plupart des centres hospitaliers.

Mais j'ai même dit : Peut-être que, depuis quelques mois, ça s'est amélioré. Alors, je suis allée aujourd'hui même... Il y a un endroit qui s'appelle Index Santé sur Internet, et on va voir. Sur les huit hôpitaux de la Montréal, il y en a six qui sont en débordement, c'est-à-dire qu'ils ont un taux d'occupation de plus de 100 %, dont l'Hôpital Pierre-Boucher, qui est à 197 %, donc deux fois plus de personnes couchées sur des civières que ce qu'ils ont, en principe, de civières. Même chose pour Anna-Laberge, qui est à 228 %. Donc, ça ne va pas bien dans les urgences. Et, à ma connaissance, M. le Président, l'épidémie de grippe, là, c'est passé. On n'est plus là. On est rendu à la fin du mois de mars. Ce n'est plus ça, l'excuse pour expliquer que les urgences débordent. C'est que ça ne fonctionne pas. À Pierre-Boucher, il y a même 32 personnes qui sont couchées sur des civières depuis 24 heures et 15 depuis 48 heures. Alors, ça ne va pas dans les urgences.

Le ministre dit : Bien, écoutez, allez dans les supercliniques. Alors, là aussi on a fait un petit test. D'abord, quand il a annoncé la superclinique Pierre-Boucher, il a dit : Écoutez, ça va garantir 40 000 places sans rendez-vous à la population de la Montréal, ça va être magique. Je suis allée voir, l'année passée, dans une demande d'accès à l'information grâce à nos collaborateurs-rechercheurs, la clinique Pierre-Boucher, l'année passée, 47 000 personnes. On en annonce 40 000 aujourd'hui. Alors, je me dis : Peut-être que ça s'est quand même amélioré. Bien, écoutez, il y a des gens qui ont appelé aujourd'hui pour essayer d'avoir une place à Pierre-Boucher. Moi, j'aimerais ça que nos réponses soient vraiment ciblées sur la Montréal parce qu'on est dans une interpellation Montréal, M. le Président. Et aujourd'hui, savez-vous, pour la superclinique Pierre-Boucher, combien de places il y avait? Il y avait 20 places pour toute la journée, pour 300 000 personnes de Longueuil, 20 places à la superclinique Pierre-Boucher. Alors, ça, c'est ce qu'on nous répond.

Savez-vous ce qu'on a suggéré aux gens qui voulaient avoir une place? On leur a dit : Présentez-vous demain à 6 heures du matin parce qu'on va ouvrir les portes à 6 h 30, on va commencer à prendre les rendez-vous à 7 h 45, puis, vers 8 heures, 8 h 30, vous allez commencer à avoir un service.

Alors, les gens, là, les familles, ils ont un enfant qui a une otite, qui a une infection pédiatrique, et là c'est ça qu'on leur dit. On leur dit : Aujourd'hui, là, pas de place. On a une adolescente qui a une infection urinaire, on a des gens qui ont un zona, pour lequel il faut commencer le traitement dans les 72 heures, on leur dit ça : Aujourd'hui, pas de place dans la superclinique. À l'urgence, c'est 18 heures en moyenne, mais, quand on arrive avec ce type de problème là, ce n'est pas des problèmes d'urgence, c'est 20, 25 heures.

Alors, c'est fermé, M. le Président. Il n'y a pas de place pour les familles, il n'y a pas de place pour les adultes, pour les personnes âgées dans notre organisation de soins. Et c'est vraiment dommage, mais c'est le bulletin, le bulletin de ce gouvernement.

Alors, qu'est-ce que la ministre propose et offre comme garantie à la population du Québec pour améliorer l'accès, et surtout à la population de Longueuil, qui est particulièrement vulnérable? Nous, au Parti québécois, on offre des choses concrètes, on dit : Il faut décloisonner la première ligne, ouvrir, permettre à d'autres professionnels... S'il n'y a pas de médecin disponible en fin de semaine, il devrait y en avoir, des superinfirmières qui seraient là, on devrait permettre à des physiothérapeutes d'intervenir directement auprès des patients. Donc, décloisonnons, décloisonnons ces professions-là et le soutien à domicile où, clairement, le gouvernement a un retard énorme et où on pourrait faire mieux. Quelles sont les solutions que la ministre a concrètement pour les résidents de la Montérégie qui sont vraiment sous-traités actuellement au niveau de leur système de santé?

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, Mme la députée. J'invite Mme la ministre pour les cinq prochaines minutes. C'est à vous.

Mme Charlebois : C'est sûr que ça prend des années à refaire un système en ordre, hein, quand on a coupé 1 500 médecins, 4 000 infirmières, on a fermé des lits dans les CHSLD. Ça prend des années avant de remonter ça parce que les besoins sont grandissants, la population est en croissance. Alors, vous comprendrez que non seulement la population est en croissance, mais on doit rattraper le retard qui a été créé par une autre formation politique, qui est la sienne.

Une voix : ...

Mme Charlebois : Alors, maintenant, en Montérégie... Moi, j'ai écouté assidûment, M. le Président, je m'attends au même genre de respect, parce qu'on peut nous dire n'importe quoi, puis moi, je ne peux jamais répondre. Ça ne fonctionne pas, ça, M. le Président.

La Montérégie, en ce moment, compte 1 224 omnipraticiens. Ça, c'est les gens, des docteurs qui soignent du monde. En 2018, notre région s'est vu accorder 61 nouveaux médecins et 12 qui sont en mobilité interrégionale. Ça, c'est du monde qui soigne du monde. Alors, il y en a eu 68 de plus en 2017, 61, en nouveaux facturants, là, en 2018. Il y en aura eu, dans les 61, 30 en Montérégie-Ouest, 12 en Montérégie-Centre et 19 en Montérégie-Est. Il y a les plans généraux des effectifs, les PREM qu'on appelle, là, honnêtement, qui répartissent l'effectif à la grandeur du territoire.

Évidemment, M. le Président, en ce moment, la Montérégie compte — on veut parler de Montérégie, on va en parler — 46 GMF, 46 GMF pour la population. Il y en a pour le CISSS... Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, son taux d'assiduité dans ses 15 GMF, c'est 86,6 %. Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, il y a 13 GMF, et il y en a un en préparation, soit dit en passant, il y a un taux d'assiduité global de 87 %, M. le Président. Le Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Est, il y en a 18 pour un taux d'assiduité de 88,6 %. Quand on sait que le seuil demandé est 85 %...

Moi, je salue le travail des médecins, soit dit en passant. Les citoyens aiment ça, parler avec des médecins. Eux autres, ils ne passent pas leur temps à les critiquer, ils apprécient les services qui sont rendus par les médecins.

Je dois vous dire aussi que trois supercliniques ont été annoncées, puis il y en a d'autres à venir. Je peux vous confirmer ça parce que je travaille des projets avec le ministre de la Santé en ce moment pour très près de chez nous. Il y en a trois qui existent. Puis vous savez qu'une superclinique, ça donne des services sept jours par semaine, 12 heures par jour au minimum.

Alors, ça, c'est des services de plus à la population pour quoi? Pour permettre de désengorger les urgences. C'est ça qu'on est en train de faire. Est-ce qu'elles ont toutes été faites la première année? Eh non, pas pendant le mandat. On en a fait trois, puis il y en a deux qui vont venir prochainement, prochainement, qui vont servir un bassin de population en forte croissance. Je peux presque vous dire que ça ressemble à Vaudreuil-Soulanges. Je suis en train de vous dire un petit peu la suite des choses.

Il y a 937 spécialistes, M. le Président, en Montérégie. Il y a trois centres intégrés de santé et services sociaux qui sont actuellement en recrutement et que la plupart des résidents entreront en poste au courant de l'été 2018. Ça, c'est des services à la population. Non seulement on a... je vous parle de deux projets éminemment très importants pour la communauté de Vaudreuil-Soulanges, mais on a aussi parlé d'un hôpital. Qu'est-ce que ça va faire, cet hôpital-là, M. le Président, dans Vaudreuil-Soulanges?

On est passé d'une projection de 250 lits à 400 lits, vous savez pourquoi? Parce que la population est tellement en forte croissance que, plutôt que de faire l'erreur qui a été faite à Le Gardeur, on veut le construire tout de suite adéquatement, avoir tout de suite les bonnes infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, les routes, les stationnements parce qu'une fois que le monde est en dedans ce n'est pas le temps de se mettre à jouer du marteau, puis de la scie mécanique, puis de tout ce qu'on voudra, là. C'est le temps de soigner le monde, ce n'est pas le temps de jouer à la construction.

Alors, on va... Dans le Plan québécois des infrastructures, on est passés de la phase étude, là on est rendus dans la planification, et ça avance à vitesse grand V. Mais il y a une chose que je dois dire, par exemple : Il faut respecter les échéanciers, M. le Président, qui sont prévus dans les grands projets d'infrastructures. Ce n'est pas personne ici, au gouvernement, qui va changer ces paramètres-là, c'est des recommandations de la Vérificatrice générale et de plusieurs commissions.

Je vais vous dire, M. le Président, il y en a qui ont commencé à se promener puis donner d'autres sortes d'échéanciers, ils vont devoir expliquer pourquoi ils ne veulent pas respecter les programmes que se sont dotés les Québécois. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, Mme la ministre. J'invite le député de La Prairie pour les cinq prochaines minutes. À vous la parole.

M. Merlini : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. Une autre chose qui a été particulièrement... une autre des choses qu'on a réalisées en santé, c'est l'agrandissement de l'urgence à Charles-Le Moyne, que Mme la ministre et M. le ministre de la Santé ont annoncé en 2016. Encore une fois, c'est l'augmentation de l'accessibilité aux soins.

Et Mme la ministre a parlé des trois supercliniques que nous avons en Montérégie. Je dois en parler, de celle qui est dans ma circonscription, qui s'appelle la clinique Le Trait-d'Union, qu'on a inaugurée pas plus tard que l'année passée. Et, au début de mon mandat, je recevais effectivement des appels de gens qui cherchaient à avoir un médecin de famille puis qu'effectivement il y a des médecins qui sont partis à la retraite, et c'est une problématique que... j'ai rentré en contact immédiatement avec le CISSMO, le Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest, pour discuter de la problématique et voir qu'est-ce que je pouvais faire, qu'est-ce que je pouvais apporter pour trouver des solutions et donner des réponses à ces citoyens-là. Et effectivement les supercliniques ont été créées pour servir des bassins populationnels d'autour de 50 000 personnes, et on se retrouve avec des bassins populationnels, en Montérégie, effectivement... le bassin autour de la ville de Delson, le bassin autour de La Prairie et Candiac aussi justifient l'implantation de cette superclinique.

On l'a inaugurée il y a à peine un an, et déjà, déjà, la superclinique est en expansion. Déjà, on a un projet d'agrandissement... ont mis en chantier, la semaine dernière, leur projet d'agrandissement. Pourquoi? Pour encore offrir plus de services et plus de soins à la population.

J'ai rencontré, pas plus tard que la semaine dernière, le directeur des ressources... le DRMG, comme on dit en langage du ministère de la Santé, les deux docteurs, Dr Lê Phat Hô et Dr Dufresne, puis on a parlé encore une fois des problèmes de recrutement de médecins. Et la ministre l'a bel et bien illustré, la Montérégie-Ouest, où se situe ma circonscription, a eu près de la moitié des nouveaux facturants cette année. La reconnaissance du milieu, elle est là, de voir que le bassin populationnel... Mme la ministre a fait référence à qu'est-ce... sur les projets de supercliniques qu'elle travaille pour sa région, et on voit que les réponses sont là et les acteurs du milieu également. Les municipalités veulent s'impliquer, les gens d'affaires veulent s'impliquer, à savoir comment qu'on fait pour monter un projet clinique, comment qu'on fait pour attirer les médecins pour qu'ils viennent dans nos régions, soigner. Parce que les médecins, ce qu'ils veulent, le personnel infirmier, les infirmières, les spécialistes, ce qu'ils veulent faire, c'est donner des services à la population. Quand je rencontre les gens du CISSMO, c'est ce qu'on parle à chaque fois : Comment qu'on peut faire pour améliorer la desserte de services? Qu'est-ce qu'on peut faire pour attirer des nouveaux médecins dans notre région pour donner plus de services?

• (13 h 50) •

J'ai eu la chance ou la malchance, ça dépend comment vous regardez ça, d'aller à l'urgence de notre hôpital régional, qui est Anna-Laberge, qui est à Châteauguay, avec mon garçon, qui avait subi une blessure au pied. Et, à l'entrée, il y avait une affiche qui disait qu'effectivement le taux d'achalandage était élevé à l'urgence. Si votre bobo, entre guillemets, n'est pas urgent à ce point, vous pouvez aller à un GMF, qui est à Châteauguay, et à la clinique réseau, qui est à Delson. Alors, on offre des solutions aux patients, même, qui se présentent à l'urgence. Une fois l'accès aux soins, le service est exceptionnel, tous les gens le reconnaissent. Et de faire de cette façon-là, de mettre en place ces supercliniques, répond à ces préoccupations qu'ont les citoyens et les citoyennes.

En Montérégie, là, il ne faut pas oublier, il y a aussi une statistique que Mme la ministre n'a pas mentionnée, c'est qu'il y a 937 spécialistes en plus des 1 224 médecins omnipraticiens. Alors, ça, c'est des gens qui sont à pied d'œuvre à tous les jours, à tous les jours, en train d'aider. Est-ce que c'est perfectible? Bien sûr. Est-ce qu'il arrive des moments dans l'année où est-ce que les taux d'occupation sont élevés? Bien sûr. Est-ce que la ministre, qui est déléguée à la Réadaptation, à la Santé publique, aux Saines habitudes de vie et à la Protection de la jeunesse, y travaille à tous les jours avec son collègue le médecin de la Santé et des Services sociaux? Bien sûr. Tout député responsable dans cette Chambre y travaille à tous les jours. Je suis convaincu que les députés du Parti québécois aussi, qui ont l'Hôpital Pierre-Boucher dans leur coin, travaillent à voir améliorer les services dans leur secteur également.

Alors, ce n'est pas une affaire libérale, ce n'est pas une affaire du Parti québécois, ça ne sera pas une affaire de la CAQ de régler les problèmes en santé, de voir à ce que la population ait des meilleurs services. Mais force est de constater que, depuis 2014, grâce aux réformes mises en place, grâce au taux d'assiduité que Mme la ministre a soulevé de nos trois centres intégrés de santé et services sociaux en Montérégie... Et je le répète : Montérégie-Ouest, taux d'assiduité global, 86,6 %, Montérégie-Centre, taux d'assiduité global de 87 % et la Montérégie-Est, taux d'assiduité global de 88,6 %. Ça, c'est du personnel dévoué qui travaille à tous les jours à donner ces services que la population a besoin.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, M. le député. J'invite la députée de Montarville pour les cinq prochaines minutes. Je vous cède la parole.

Mme Roy : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, c'est toujours un plaisir pour moi de prendre la parole ici. J'en profite pour saluer la ministre, les collègues du gouvernement, collègues de l'opposition officielle, mes collègues à mes côtés.

Écoutez, je suis ici en tant que députée de la Montérégie. Je vis en Montérégie, et, tout comme mes collègues également du caucus de la Montérégie, que je salue parce que nous travaillons nous aussi de façon collégiale, donc le député de Borduas, le député de Chambly, la députée de Saint-Hyacinthe et la députée d'Iberville, tous des citoyens de la Montérégie, nous constatons plusieurs choses. On parle des familles. On parle ici du manque de vision pour les familles de la Montérégie. Alors, moi, j'aimerais vous faire part d'un témoignage, mais en tant que députée d'une circonscription de la Montérégie, Montarville, où je vis, à Saint-Bruno-de-Montarville, depuis 20 ans.

Vous savez, les familles de la Montérégie, qu'est-ce qu'elles font, elles m'appellent lorsqu'elles ont des problèmes. Et on est là pour régler les problèmes de tous les citoyens, peu importe la couleur du parti pour lequel ils ont voté. Moi, c'est comme ça que je vois mon rôle. Bien, M. le Président, je pensais que c'était comme ça que ça fonctionnait. Je vous donne un exemple. J'ai un citoyen... un citoyen, plusieurs citoyens qui m'ont dit : Mme la députée, ça n'a aucun bon sens. Quand vous habitez à Saint-Bruno-de-Montarville, que vous avez un accident, que vous appelez l'ambulance, vous savez où on vous envoie? Mais, j'ai dit : Bien non. À l'Hôpital Charles-Le Moyne, à Longueuil, à Pierre-Boucher? Non, on vous envoie à Saint-Hyacinthe. M. le Président, Saint-Hyacinthe, c'est à 45 kilomètres de Saint-Bruno, alors que les hôpitaux de Longueuil, dans la même agglomération, sont à 20 kilomètres. Alors, ça, c'est la réalité de mes citoyens. On me dit ça, ça fait des années.

Alors, quand le nouveau ministre de la Santé nous arrive, en 2014, je vais le voir puis lui raconter ça. J'ai dit : Écoutez, les gens de Saint-Bruno se font envoyer en ambulance à Saint-Hyacinthe. C'est inacceptable, M. le ministre. Bien, il me dit : Ça n'a pas de bon sens! J'étais tout à fait d'accord avec lui. Inquiète-toi pas, mon projet de loi n° 10 va tout régler ça.

• (14 heures) •

Bien, M. le Président, quelle promesse non tenue! Quelle tristesse de constater qu'encore aujourd'hui les citoyens de Saint-Bruno qui doivent se rendre d'urgence à l'hôpital sont expédiés en ambulance à Saint-Hyacinthe, à 45 kilomètres de la maison! Pire, les citoyens qui souffrent de problèmes rénaux, par exemple, on les envoie où, pour la dialyse? La dialyse, M. le Président, vous savez, c'est trois fois par semaine. 45 kilomètres aller, 45 kilomètres retour, allez-vous-en à Saint-Hyacinthe, 90 kilomètres dans une journée pour une dialyse. Vous en faites trois par semaine. C'est la réalité des citoyens de mon comté.

J'ai encore parlé de cette problématique avec le ministre de la Santé. J'ai échangé avec lui là-dessus. Ça va se régler facilement, c'est un dossier qui se règle facilement. Il l'a d'ailleurs répété au terme d'une marche sur la recherche pour les maladies du rein. Ça se passait à Longueuil. On est toujours en Montérégie. Je lui fais part de cette problématique : Il manque d'endroit pour faire de la dialyse en Montérégie. Facile à régler. M. le Président, ça fait deux ans qu'il nous a dit que ce serait facile à régler. Ce n'est toujours pas fait.

Alors, je parle pour ces familles, pour ces personnes, pour ces patients qui doivent faire des kilomètres et des kilomètres d'auto. Imaginez-vous, Saint-Bruno-de-Montarville est dans l'agglomération de Longueuil, et on envoie les gens de Saint-Bruno à l'hôpital de Saint-Hyacinthe. Ça n'a pas de maudit bon sens! Alors, moi, je demandais qu'on m'aide. Non, il ne s'est rien passé. Alors, je demande. J'ai eu des rencontres. J'ai envoyé des lettres.

Je regarde le temps filer, 1 min 35 s. Même chose au niveau des supercliniques, M. le Président. Nous manquons cruellement de médecins, de cliniques publiques à Saint-Bruno et à Boucherville. Je représente ces deux villes. Alors, quand l'idée des supercliniques est apparue, je me suis réjouie. J'ai dit : Voilà! Voilà une belle initiative pour toutes les familles de la Montérégie. Je suis allée voir le ministre de la Santé. Je lui ai dit : M. le ministre, qu'est-ce que je peux faire comme députée pour aider tous les citoyens, les péquistes, les libéraux, les solidaires, les caquistes? Qu'est-ce que je peux faire? On manque de cliniques publiques. Pourrais-je en avoir une en Montérégie, mais dans Montarville? Il y a beaucoup de monde, là, qui paie beaucoup de taxes et d'impôts. Mme Roy, vous n'avez rien besoin de faire. Les médecins vont se fédérer, vont ouvrir ça. Inquiétez-vous pas, vous n'avez rien besoin de faire. Mélez-vous pas de ça, c'est les médecins qui s'occupent de ça.

Bien, actuellement, M. le Président, nous sommes en campagne électorale, force est de constater que des citoyens me disent que notre ministre de la Santé se promène et dit aux gens de Boucherville et de Saint-Bruno : Votez pour les libéraux, vous allez en avoir une, superclinique dans Montarville. C'est ça. Je suis extrêmement déçue de cette attitude. On doit être non-partisan quand c'est le temps de la santé des gens, et là je vois que force est de constater que ce n'est pas ça sur le terrain. Ça me déçoit énormément.

Alors, que fait-on pour les citoyens de Saint-Bruno? Pourquoi les envoyer toujours à l'hôpital de Saint-Hyacinthe, faire des heures et des heures de voiturage qui ne sont pas nécessaires, surtout lorsqu'on est dans l'agglomération de Longueuil? Et à quand une superclinique pour Montarville? Faudra-t-il attendre l'élection pour le savoir? Et je suis ravie de voir que mon collègue de La Prairie a une superclinique; un comté libéral.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, Mme la députée. J'invite Mme la ministre responsable de... Je vous invite, Mme la ministre, à prendre la parole pour les cinq prochaines minutes.

Mme Charlebois : Bon, M. le Président, je vois qu'on veut politiser la santé, là. Je suis bien désolée de vous dire que moi, je travaille depuis 2003 puis je suis au service de toute la population dans mon comté, peu importent les allégeances politiques. Et j'ai toujours dit à mon personnel de ne jamais demander l'allégeance politique des gens quand ils rentrent. Puis parfois on le sait quand même, tu sais, parce que les gens, ils nous le disent. Puis moi, je pense que c'est ça, la démocratie, puis il faut servir la population, puis ils ont le droit de faire des choix différents des nôtres, puis il faut respecter ça. Mais mon rôle, une fois élue, c'est de servir l'ensemble de la population. Alors, on n'est pas différents de vous. Je veux juste vous rassurer là-dessus.

Des hôpitaux, ce serait le fun si on en avait un par comté, un hôpital, un établissement de soins de santé comme un hôpital dans chacun de nos comtés, mais ce n'est pas possible, là. Ce n'est pas possible parce que, vous savez, il y a des coûts rattachés à ça, puis il y a des masses populationnelles, puis il y a des analyses qui sont faites pour décider où devraient être des centres hospitaliers. C'est aussi ça pour les GMF et les supercliniques.

Mais j'irai un petit peu plus loin parce que, tout à fait, les médecins peuvent décider de se regrouper. Et, chez nous, c'est ce qui se passe en ce moment, c'est les médecins qui se sont regroupés pour faire des GMF. Ce n'est pas le ministre

qui leur a dit, là : Aïe! Vous allez vous regrouper, vous allez faire un groupe, vous allez devenir un GMF, puis finalement, là, il y a tellement de demandes que vous allez faire une superclinique éventuellement. Non, ce n'est pas comme ça que ça se passe. Il faut que les gens postulent là-dessus puis il faut qu'il y ait un intérêt. À partir du moment où il y a de l'intérêt puis que les gens se regroupent, tous les dossiers sont étudiés. Puis tout ce qu'on cherche à faire, c'est bonifier les services.

Les supercliniques, là, on a l'ambition d'en faire beaucoup plus que ça. C'est génial parce que, justement, ça désengorge les hôpitaux. C'est la même chose pour la Montérégie. Et moi, je dois vous dire que, pour être une citoyenne de la Montérégie depuis ma tendre enfance et que je parcours l'ensemble de la Montérégie, quoique ça ne fait pas longtemps que je peux aller plus du côté... vers Varennes et tout ce côté-là de la Montérégie parce que la 30 n'existe pas depuis tant d'années que ça. Avant, il fallait faire un méchant détour. Tu sais, quand ils me disaient : Une réunion à Longueuil, je me disais : Eh! je vais perdre la moitié de ma journée. Plus maintenant. Merveilleux, là! C'est facile d'accès. Alors, maintenant, je vais même me rendre... je suis allée à quelques reprises rencontrer mon collègue de Verchères.

Tout ça pour vous dire, M. le Président, que non seulement on travaille à faire en sorte que les milieux hospitaliers soient plus accessibles, non seulement ça, mais qu'ils soient dans un environnement à la hauteur des besoins, de ce qu'on a besoin aujourd'hui. Il y a ça.

Il y a tout l'environnement des soins. Moi, en tout cas, pour vous dire, là, j'ai vu une amélioration des services, là, au fil des années. Il y a beaucoup plus de médecins qu'il y en avait. Et je suis assez fière de ça parce qu'on est attractifs. Avant ça, là, les médecins, la seule place qu'ils voulaient aller, c'était Montréal. Montérégie, là, pour eux autres, là, c'était comme : Ouf! Il faut s'y rendre, il faut en sortir. Il y a tout l'aspect fluidité, là. Il fallait qu'il y ait aussi une masse populationnelle. On l'a.

Alors, M. le Président, je pourrais faire la liste complète de toutes les annonces qui se sont faites en Montérégie, là. Ça, là, c'est... puis c'est écrit en petits caractères, là. Quand il y a 35 pages de petits caractères sur des choses qui ont été faites dans plusieurs ministères pour améliorer les services à la population...

M. le Président, juste pour vous dire, on augmente les budgets sur le plan national, mais ça décline chez nous inévitablement parce que, comme mon collègue de La Prairie l'a dit, est-ce que tout est parfait? Non. Mais est-ce qu'on peut travailler à améliorer les choses? Oui. Mais, pour ça, il faut un gouvernement qui est capable de respecter ses budgets, de faire en sorte qu'on soit en équilibre budgétaire, qui ait gagné la confiance de la population, que l'économie tourne à fond de train pour qu'on puisse mettre dans les services des investissements parce que, quand tu n'as pas les sous nécessaires, bien, c'est bien de valeur, tu ne peux pas investir à la même vitesse que ce que nous faisons actuellement.

Juste vous dire comment l'économie tourne bien, M. le Président, puis ça, c'est sources de Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec : création en Montérégie, hein, ça, c'est les effets positifs d'un gouvernement libéral, 6 900 emplois en février 2018. Baisse du taux de chômage, là, en Montérégie, M. le Président, de 5,6 %, en février 2017, à, février 2018, 4,3 %. On a un taux de chômage exemplaire en Montérégie. Ça, ça fait quoi, M. le Président? Bien, ça fait en sorte que les gens qui travaillent, qui ont un revenu décent, parce que nos salaires sont au-dessus de la moyenne du Québec, bien, tout ça, là, ça permet aux gens de mieux vivre.

Là, il nous reste des choses à travailler, mais il faut pouvoir avoir les moyens de nos ambitions. Pour ça, il faut des gens qui sont crédibles et qui sont capables de dispenser des services parce qu'ils ont l'argent puis ils ont... J'ai déjà terminé mon temps?

Le Président (M. Matte) : Oui.

Mme Charlebois : Je me reprendrai au prochain bloc, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : C'est bien. Donc, je cède la parole au député de La Prairie. C'est à vous.

M. Merlini : Merci beaucoup, M. le Président. Je vais faire — dans notre expression populaire — du pouce sur qu'est-ce que la ministre vient d'avancer par rapport à la création d'emplois, et ça vient tout juste de sortir de l'Institut de la statistique du Québec en date d'aujourd'hui, 29 mars. *L'emploi au Québec enregistre sa plus forte hausse depuis les 15 dernières années alors que le taux de chômage continue de diminuer.*

«L'emploi permanent — plus 69 000 — est à l'origine d'une bonne partie de la croissance de l'emploi en 2017. Les diplômés universitaires ont connu une forte augmentation de l'emploi — plus 74 500 — laquelle correspond à plus du double de la hausse observée en 2016.» Et la phrase importante, M. le Président, est la suivante : «La progression de l'emploi en 2017 se concentre à Montréal et — où? — en Montérégie.» En Montérégie, encore une fois, qui est une région qui est fort dynamique et qui, encore une fois, démontre sa force économique pour l'ensemble du Québec.

Mme la ministre faisait allusion à l'importance d'avoir une bonne gestion gouvernementale, d'avoir un quatrième budget équilibré, de réinvestir dans les domaines qui sont chers à nos familles en Montérégie, c'est-à-dire la santé, l'éducation, entre autres, et la mobilité durable.

Des exemples, il y en a plein, M. le Président. Je vais continuer à donner quelques exemples d'investissements qui peuvent paraître anodins, qui peuvent paraître dire : Bien oui, O.K., c'est intéressant, mais, derrière ça, il y a du monde, il y a des gens, que ça soit en éducation, en santé. En santé, tantôt, on a parlé de nos médecins, de nos infirmières, de nos spécialistes qui travaillent à tous les jours. Je donne un exemple d'une annonce : un programme d'études en mécanique agricole. Bien oui, il y a de l'agriculture en Montérégie. On appelle ça le jardin du Québec, si je me souviens bien, Mme la ministre? Notre collègue de Huntingdon appelle souvent ça...

• (14 h 10) •

Une voix : ...

M. Merlini : Le garde-manger du Québec. C'est ça, l'expression. Bien, à la commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, à Huntingdon, bien, c'est 1 490 000 \$ qui a été investi pour ce programme-là. Mais, pour investir 1 490 000 \$, bien, il faut l'avoir, il ne faut pas l'emprunter, il ne faut pas mettre ça sur la carte de crédit de nos enfants.

Une maison de quartier dans le secteur de Saint-Jean-Vianney, à Longueuil. Bien, Longueuil, Mme la députée de Montarville, je vous apprend que ce n'est pas un comté libéral. On le souhaiterait, mais, bon, c'est dans le comté Marie-Victorin. Ça m'a fait plaisir d'aller faire cette annonce-là au nom de notre gouvernement. C'est un investissement de 2 110 000 \$ qui profite à la population locale et qui a été reconnu et très apprécié.

À la ville de Saint-Hyacinthe, bien, on a investi dans l'usine, le projet de biométhanisation des matières organiques. À Saint-Hyacinthe. Ça, c'est ni un comté libéral puis c'est ni un comté péquiste. Alors, ce n'est pas une affaire de libéral, c'est une affaire de bon gouvernement qui s'occupe des vraies affaires. C'est ça qu'on avait dit en 2014 et c'est ce qu'on a fait.

Une entente de développement culturel avec une ville, on l'a faite avec la ville de Brossard, mais on l'a faite avec la ville de Longueuil également. Ça aussi, j'ai été annoncé ça dans le comté de Marie-Victorin.

La création de 200 emplois dans le secteur du manufacturier innovant, Pélican International, à Beauharnois. Beauharnois, M. le Président, c'est-u un comté libéral, ça? La dernière fois que j'ai regardé la carte, non, les résultats de 2014, ce ne l'était pas. Bien, c'est 2,1 millions dollars qui ont été investis. Encore une fois, pourquoi? Parce qu'on a bien géré les finances publiques, parce qu'on se retrouve en situation où on peut faire ces réinvestissements-là et en même temps, et en même temps, rembourser notre dette. Pourquoi c'est important de rembourser la dette, M. le Président? Parce que, veux veux pas, nos emprunts nous coûtent des intérêts à tous les jours, coûtent de l'argent à tous les jours. Au début du mandat, c'était 30 millions par jour en intérêts, qui donnaient zéro service et zéro investissement. On a grandement amélioré cette situation-là. Pourquoi? Parce que notre cote de crédit, elle est meilleure. C'est pour ça que c'est important d'avoir une cote de crédit qui est à la hauteur des ambitions des citoyens.

Encore une fois, au niveau... Tiens, celle-là est bonne, celle-là est vraiment bonne. Les instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire et la réussite éducative au Québec. La ministre, députée de Soulanges, annonce un investissement de 1 983 848 \$ en persévérance scolaire où? En Montérégie. Avec quelle commission scolaire? La commission scolaire des Patriotes. Savez-vous où est-ce qu'il est, le siège social de la commission scolaire des Patriotes? Elle n'est pas dans un comté du Parti québécois, elle n'est pas un comté du Parti libéral, elle est dans le comté de Montarville. Alors, j'ose espérer que Mme la députée de Montarville était très heureuse de cette annonce, tout à fait.

Encore une fois, une des choses qui est importante pour nos familles, c'est des centres communautaires dans nos villes, dans nos municipalités, dans nos villages. J'ai eu le plaisir, moi, d'annoncer un investissement de 1 970 000 \$ dans la ville de Saint-Philippe pour l'agrandissement de leur centre communautaire, qui porte fièrement aujourd'hui le nom de centre Élodie-P.-Babin, qui est une dame très reconnue dans son milieu.

Le Président (M. Matte) : Merci, M. le député. J'invite la députée de Taillon pour les cinq prochaines minutes.

Mme Lamarre : Merci beaucoup, M. le Président. Le 1er mars dernier, la journaliste d'*Enquête*, Madeleine Roy, a dévoilé le fait qu'une clinique de pédiatrie spécialisée devait voir le jour en Montérégie. Il y aurait eu hésitation entre l'Hôpital Charles-Le Moyne et l'Hôpital Pierre-Boucher, mais la décision aurait été prise de favoriser l'Hôpital Pierre-Boucher. La Commissaire à l'éthique est actuellement en train d'analyser ce dossier, mais, depuis le 1er mars, on sait que ce projet, donc, a été ciblé pour se développer à l'Hôpital Pierre-Boucher. Moi, j'ai eu des parents qui m'ont écrit, qui m'ont dit : Écoutez, moi, mon enfant a besoin de services pédiatriques spécialisés, et, à tous les jours, je dois aller à Montréal organiser ma journée pour qu'il ait accès à ces soins, à ces services-là. Quand on va avoir ces services pédiatriques, pour les enfants malades, spécialisés en Montérégie?

Alors, ma question à la ministre, et j'aimerais vraiment avoir une réponse, ministre de la Montérégie, donc qui est responsable de savoir ce qui se passe à Charles-Le Moyne et à Pierre-Boucher, alors : Qu'est-ce qui a été fait depuis le 1er mars pour que les familles de la Montérégie rattrapent le temps perdu? Un an entre la décision qui a été prise et quelque chose qui s'est produit, qui a fait que rien n'a bougé. Qu'est-ce qui a été fait depuis le 1er mars pour que les familles de la Montérégie puissent enfin bénéficier de ces services spécialisés en pédiatrie? Alors, je vais faire cette question, je vais aborder un autre dossier, mais j'insiste auprès de la ministre. Et je pense que les gens seraient très déçus de ne pas avoir de réponse de la part de la ministre et des réponses précises sur ce sujet-là.

Deuxième dossier, le centre Quatre Poches, qui est un centre qui reçoit des jeunes lourdement handicapés. En fait, ces jeunes à partir de trois ans, mais ça peut devenir des jeunes adultes aussi, mais vraiment avec des déficiences physiques et intellectuelles très importantes. C'est situé dans la circonscription de Montarville. Les responsables de ce centre-là sont vraiment dans une situation très particulière, la sévérité. Ils acceptent des gens avec tellement de handicaps qu'ils ne se classent pas dans les deux classifications qui sont un intervenant pour quatre enfants ou un intervenant pour sept enfants, les enfants nécessitent un ratio presque de un pour un ou un pour deux, parce qu'ils ont le courage de prendre soin de ces gens-là, l'expertise aussi, et, je vous dirais, c'est presque une vocation rendu là.

Qu'est-ce que ça donne comme conséquence? Ça permet aux parents de maintenir leur emploi, ça permet aux parents de continuer à s'occuper de ces enfants-là le soir, les fins de semaine, les vacances, toutes les heures où ce centre-là... mais c'est un centre de répit essentiel qui aide ces jeunes à socialiser, c'est vraiment incroyable, ce qu'ils ont.

Alors, ils sont vraiment dans un cul-de-sac actuellement. Ils ont rencontré, semble-t-il, la ministre. Donc, j'aimerais ça qu'elle me dise qu'est-ce qu'elle va faire concrètement pour eux parce qu'on leur dit : Présentez votre ratio comme si vous étiez un pour quatre. Finalement, ils ont fait tous leurs devoirs. À un pour quatre, ils se sont fait dire que la tarte, le budget avait déjà été tout réparti et qu'il n'y avait pas un sou pour eux. Leur survie en dépend. Alors, qu'est-ce que la ministre va faire pour le centre Quatre Poches?

J'ai entendu le ministre de La Prairie tantôt dire : Nous embauchons, nous voulons garder les gens, on gère bien, nous, le Parti libéral. Bien, quand on veut embaucher, il y a deux parents, là, puis des dizaines d'autres parents qui vont devoir quitter leur emploi, et ça, ça va faire encore plus d'endroits où il n'y aura pas de main-d'oeuvre spécialisée. Et, d'autre part, l'autre option pour ces familles, c'est donc, si les couples ne prennent pas leur retraite, d'aller en CHSLD. Et là, économiquement... d'abord, socialement, ce n'est pas acceptable. Ce sont des jeunes, on ne veut pas qu'ils aillent en CHSLD. Mais, en plus, économiquement, aller en CHSLD, c'est entre 80 000 \$ et 100 000 \$ par enfant par année. Alors, ce sont des gens qui ont une longue espérance de vie. Sur la base humaine, humanitaire, et sur la base économique, ça ne se justifie pas. Qu'est-ce que la ministre peut répondre à ces deux enjeux?

Le Président (M. Matte) : C'est bien. Je vous remercie. À ce moment-là, j'invite la ministre...

Mme Lamarre : Est-ce qu'il me reste un peu de temps?

Le Président (M. Matte) : Oui, il vous reste 40 secondes.

Mme Lamarre : 40 secondes. Bien, écoutez, je vais quand même les laisser, mais j'espère clairement... Est-ce que je peux les reprendre, le 40 secondes, si elle ne répond pas à ma question?

Le Président (M. Matte) : Non.

Mme Lamarre : Non. O.K. Alors, je fais confiance à la ministre.

Le Président (M. Matte) : Il en reste beaucoup moins. Il en reste beaucoup moins avec ce que vous avez ajouté. Je vais vous aider pour les 20 secondes. Je veux juste rappeler à mon collègue député de La Prairie que vous êtes député et non ministre.

O.K. J'inviterais à ce moment-là la ministre responsable de la Montarville à prendre la parole pour les cinq prochaines minutes.

Mme Charlebois : Montarville, c'est...

Le Président (M. Matte) : Excusez! Excusez! Oui. Bon, bien, allez-y, Mme la ministre.
• (14 h 20) •

Mme Charlebois : Alors, premier élément de réponse, en Montérégie en 2016-2017, en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme, c'est 156 192 912 \$ qui ont été investis pour venir en aide à ces personnes-là, qui ont grandement besoin de nos services. Et, en déficience physique, il y a 83 millions et des poussières, là, je ne peux pas vous dire tous les chiffres, mais tout ça pour vous dire qu'on s'en occupe, des gens qui sont en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme.

En ce qui concerne le Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches, on m'indique qu'en 2016-2017 ils ont reçu un financement de 169 246 \$, et ce financement-là provient du programme de soutien aux organismes communautaires. Et ça, c'est pour sa mission globale. Et, bon, ils vont sûrement pouvoir bénéficier d'une augmentation puisqu'il y a eu, en plus des 10 millions de l'année passée, qui est récurrent, il y a eu 17 millions de plus au budget. Alors, il y a 27 millions de plus, finalement, dans le programme de soutien aux organismes communautaires. Et ce que je vois ici, c'est qu'ils sont soutenus justement via le soutien aux organismes communautaires.

Il se trouve aussi dans la catégorie d'hébergement et il reçoit aussi une somme dans ce sens-là. Alors, il y a eu deux rehaussements, depuis 2017-2018, qui totalisent 68 807 \$, ce qui porte sa subvention à 238 053 \$, une subvention qui est devenue disponible suite à des réaménagements du soutien aux organismes communautaires dans la région de Montréal... de la Montérégie, plutôt. Et, comme je vous dis, il y a une portion qui vient du 10 millions. Alors, dans le cadre du plan d'action aussi pour le trouble du spectre de l'autisme, ils ont reçu des sommes.

Je suis consciente qu'ils veulent donner davantage de services. On travaille à améliorer la chose. L'organisme dispose de 20 lits. Ce qu'on me dit, il y a 30 usagers durant la journée et il y aurait, au total, 90 jeunes qui bénéficient de ces services-là. Alors, on travaille activement. Et, juste pour vous dire, la déficience intellectuelle, dans le budget qu'on vient de sortir, il y a un 15 millions de plus. Et ça va certainement toucher ces personnes-là, qui sont des personnes qui ont besoin de services. Pour le premier organisme, vous m'excuserez, M. le Président, me permettez-vous de redemander le nom de l'autre dossier?

Une voix : ...

Mme Charlebois : La pédiatrie sociale?

Mme Lamarre : ...pédiatrie sociale, service pédiatrique spécialisé, le regroupement des pédiatres spécialisés, donc des spécialistes pédiatres, sur la Montérégie, dans un centre, pour développer une expertise et concentrer les ressources.

Mme Charlebois : Alors, ce qu'on m'indique, c'est que le dossier est en analyse, M. le Président. Je ne suis pas en mesure d'en dire davantage à la députée.

Une voix : ...

Mme Charlebois : Oui.

Une voix : ...

Le Président (M. Matte) : Je m'excuse! Ici, on ne fera pas un dialogue. Je vais laisser la ministre poursuivre, là, son temps.

Mme Charlebois : Oui. Maintenant, pour ce qui est des services à la population, comme je vous dis, non seulement on ajoute 15 millions au budget pour la déficience intellectuelle, mais il y a aussi... tantôt, quand on parlait de montants qu'il y avait de moins au fil des années, bien, je veux juste rappeler qu'on investit grandement en agression sexuelle et qu'il y a des retombées, hein? Nos CALACS ont vu leurs budgets substantiellement augmentés. Il y a plein de choses comme ça. Il va nous manquer de temps pour vous faire état de tout ce qu'on fait en Montérégie.

Je veux aussi rappeler au député de Verchères qu'il y a, vous le savez, la Stratégie maritime et il y a quatre zones industrialo-portuaires, dont une à Contrecoeur-Varennes, que vous connaissez bien, une à Salaberry-de-Valleyfield, une à Sorel-Tracy et une autre qui est en mouvement à Sainte-Catherine. Bien, ça sert à quoi, une zone industrialo-portuaire pour la population, là, dans son «day-to-day»? Bien, ça fait travailler des gens, M. le Président. Ça fait en sorte qu'il y a des jeunes qui viennent... qui bénéficient non seulement de services, mais aussi d'emplois, et des emplois qui sont bien rémunérés, règle générale. Et tout ça fait en sorte qu'on améliore notre niveau de vie.

J'ai le goût de vous dire que je veux aussi qu'on parle des services...

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. À ce moment-là, à moins que votre collègue de La Prairie accepte...

Mme Charlebois : Non, non, ça va aller, je vais lui laisser...

Le Président (M. Matte) : ...qu'on prenne sur votre temps.

M. Merlini : Merci beaucoup, M. le Président. Pour continuer sur ce supposé manque de vision de notre gouvernement pour les familles de la Montérégie, je vais continuer dans les différents domaines dans lesquels on a annoncé des investissements importants, des investissements majeurs. Pourquoi je reviens là-dessus? Parce qu'on a l'argent pour les faire, ces investissements-là. Des choses qui sont reliées à la vie quotidienne, aux activités familiales, qui sont bénéfiques pour les familles de la Montérégie.

Le parc national des Îles-de-Boucherville, des nouveaux investissements de l'ordre de 9,2 millions. Ça a permis la construction d'un nouveau centre de découvertes et de services. Et ça, ça se trouve, le parc national des Îles-de-Boucherville, vous qui venez de la région de Québec, je vais vous indiquer où ça se trouve, ça se trouve sur le fleuve Saint-Laurent, notre grand et majestueux fleuve, mais il se trouve à être dans une circonscription électorale. Et, encore une fois, M. le Président, je vais être obligé de dire que, devinez quoi, ce n'est pas une circonscription libérale, ce n'est pas une circonscription du Parti québécois, c'est dans la circonscription de Montarville. Alors, encore une fois, je reviens là-dessus au risque d'être comme un vieux gramophone, ce sont des investissements qui sont bénéfiques pour la population.

Le soutien à domicile de longue durée. En 2016, la région de la Montérégie a reçu 7,9 millions de dollars pour le soutien à domicile de longue durée. Ça, c'est des mesures concrètes qui aident nos familles, encore une fois. Dans le cadre des infrastructures, vous allez me dire : Bien, c'est quoi? Comment qu'une infrastructure peut aider la vie des familles? Des casernes de pompiers, M. le Président, j'en ai inauguré deux, une à Mercier et l'autre à Saint-Hilaire. Des belles casernes flambant neuves qui étaient nécessaires pour répondre aux normes, aux exigences de la Sécurité publique, et des casernes où les pompiers et les pompières qui étaient là étaient fiers du fait qu'ils étaient capables d'offrir des meilleurs services, des meilleurs temps de réponse aux situations d'urgence dans leur collectivité. Ça répond à quoi? Ça répond à des besoins des familles.

Les infrastructures de transport collectif, on en faisait état longuement. Tantôt, le député de Verchères a fait la nomenclature de tous les pauvres services de transport qui vont être obligés de se rabattre sur le Réseau express métropolitain. Mais vous savez que, quand la station de métro de Longueuil a été construite, qu'est-ce que les sociétés de transport de l'époque ont fait? Elles ont rabattu leurs circuits vers le métro de Longueuil. Pourquoi? Pour mettre moins d'autobus sur les ponts. S'il y a moins d'autobus sur les ponts, il y a moins de congestion, donc plus de temps de qualité en famille.

Si on prend les transports collectifs, le métro, qui est électrique, le Réseau express métropolitain, qui va être électrique, comment de gaz à effet de serre ça fait, ça, M. le Président? Zorro, comme dirait un célèbre député de la Montérégie.

Les usagers du transport collectif en Montérégie ont bénéficié d'une annonce de 1 850 000 \$ pour un système d'information aux voyageurs. Hein, on a tous des appareils intelligents qui nous permettent de réaliser des économies de temps, des fois. Mettre des informations à la portée de la main pour les voyageurs, on arrive à des arrêts d'autobus et on nous indique la venue du prochain circuit. Les gens peuvent planifier leurs horaires en conséquence.

Le Réseau de transport de Longueuil, le RTL, a bénéficié d'un investissement de près de 28 millions de dollars. Pourquoi? Pour améliorer la desserte de services. Pour qui? Les familles de la Montérégie de tout le territoire que le Réseau de transport de Longueuil dessert et dessert de façon extraordinaire.

La réussite éducative, la transition, la transition vers l'école, améliorer la qualité des services de garde éducatifs dans la région de la Montérégie. En 2017, c'est la ministre elle-même qui a annoncé 1,9 million de dollars, encore une

fois au bénéfice de nos familles, pour faciliter la transition. Vous savez, quand un enfant naît, et Mme la ministre en sait pour avoir aussi des petits-enfants, ça ne vient pas avec un livre d'instructions. Il faut faire en sorte que ces enfants-là réussissent et fassent cette transition-là pour le bénéfice de leur famille également.

La rénovation des écoles, rénover une toiture ou rénover un système d'aqueduc dans une école et les fenêtres pour améliorer la qualité de l'environnement pour nos élèves et pour aussi nos enseignants. Bien, en 2017, c'est 96 millions qui ont été investis où? En Montérégie encore une fois. La ministre est venue faire l'annonce dans ma circonscription. Ça a été extraordinaire comme annonce et ça a été bénéfique. Et les commissions scolaires et les enseignants sont reconnaissants du travail qui est fait. Est-ce qu'il y en a plus à faire? Bien oui, il y en a plus à faire. Mais on le fait également avec la capacité de payer de tous les Québécois et de toutes les Québécoises à ce moment-là.

Encore une fois, ce sont toutes des mesures dans différents domaines, que ce soit la santé, que ce soit l'éducation, que ce soit la culture, qui sont bénéfiques. Alors, encore une fois, je me pose la question : Est-ce qu'on manque vraiment de vision? Manifestement, la réponse à cette question, c'est non.

Le Président (M. Matte) : Et je vous remercie, M. le député. Et j'invite le député de Richelieu pour les cinq prochaines minutes.

• (14 h 30) •

M. Rochon : Oui. Et merci, M. le Président. On va parler des familles agricoles. L'agriculture en Montérégie, c'est une activité économique importante. 25 % des emplois en agriculture sont en Montérégie. Les politiques agricoles, elles doivent être adaptées au contexte montréalais, c'est-à-dire des productions variées, des terres riches qui côtoient des zones densément peuplées, prix de terres très élevés, enjeux de cohabitation entre milieux urbains et milieux agricoles.

Les producteurs agricoles de la Montérégie, ils attendent du gouvernement des politiques agricoles d'avant-garde. Mon collègue d'Abitibi-Ouest avait fait adopter une telle politique comme ministre de l'Agriculture, la Politique de souveraineté alimentaire, saluée par tous, que le Parti libéral s'est empressé de mettre au rancart. Le gouvernement tente de se racheter avec son budget électoraliste, mais près de quatre années ont été gaspillées. Le gouvernement n'a pas réglé la question du remboursement de taxe foncière. Il se contente d'un plasteur, là, de 10 millions de dollars pour compenser le manque à gagner lié à la formule actuelle. En Montérégie, plusieurs de nos agriculteurs, surtout ceux de la relève, sont dans une situation intenable.

Je vous parlais de la cohabitation milieu agricole et autres usages naturels urbains. Dans ma circonscription, des producteurs agricoles subissent les effets d'un enchevêtrement de juridictions qui empêche la MRC d'effectuer des travaux de creusage de cours d'eau dans le bassin versant de la rivière Pot au Beurre. Afin de faire partie de la solution, eux autres, les agriculteurs, ils ont lancé un projet collectif très ambitieux pour réduire la charge sédimentaire dans les cours d'eau. En contrepartie, ils ont besoin d'entendre le gouvernement dire qu'il ne laissera pas le réseau hydrographique dans cet état et les entreprises agricoles en aval mourir les unes après les autres; bien, silence radio.

La production maraîchère biologique sur de petites surfaces est en émergence en Montérégie. Ça jouit d'un intérêt croissant de la population. Souvent, ce sont de jeunes agriculteurs et agricultrices qui n'ont d'autres ressources que leur détermination et leur passion pour une production de fruits et légumes sans aucun pesticide, mais qui nécessite un immense apport de travail, d'innovation, d'ingéniosité. Eh bien, pas d'appui du gouvernement.

Plusieurs font de la production en serre et sont trop petits pour profiter de programmes d'Hydro-Québec. Sur les 900 producteurs en serre, savez-vous combien il y en a qui profitent de tarifs préférentiels d'Hydro? 15. Résultat : ils perdent du terrain au profit des producteurs de l'Ontario. Il faut voir à ça.

Côté petite-enfance, entre ma formation politique et le Parti libéral, il y a une grande divergence de vues sur la façon d'assurer aux familles des services de garde éducatifs de qualité accessibles à tous sur tous les territoires. Les garderies qui ne font pas partie du réseau de services de garde à contribution réduite, ils ont connu, sous les libéraux, une progression de 3 829 %. Puis ce n'est pas juste une différence dans la qualité. L'augmentation de cette offre-là, de places, elle masque une autre réalité que le gouvernement se garde de faire connaître : l'attribution des places à contribution réduite, elle est soumise à un processus d'évaluation des besoins où le critère géographique est considéré. L'ouverture d'une garderie non subventionnée n'est pas soumise à une telle évaluation, de telle sorte que sa localisation dépend avant tout des impératifs qui concernent le promoteur. Alors, il ne faut pas se surprendre que le développement de ce type de garderie ait surtout été remarqué en milieu urbain, à des endroits où existaient déjà des services de garde. Et, pendant ce temps, en milieu rural, parfois même dans certains secteurs urbains, grand déficit.

Mes collègues de la Montérégie et moi pourrions vous décrire en détail de très nombreux cas de beaux projets, principalement en CPE, pour lesquels il y a eu tant de tracasseries administratives imposées par la direction régionale du centre et du sud du Québec qu'ils ont été abandonnés. Et c'est sans compter les coupures imposées à l'époque par l'ex-ministre, devenue maintenant celle des Aînés, qui disait vouloir ébranler les colonnes du temple en rationnant les réseaux des CPE. Bien, ce qu'elle a ébranlé, là, c'est toute la petite-enfance.

La seconde région en importance au Québec pour sa population et surtout les enfants de la Montérégie méritent mieux que ce cycle d'austérité et de soudaine générosité. J'espère que...

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Je vous remercie et j'invite la ministre pour les cinq prochaines minutes. Mme la ministre, c'est à vous.

Mme Charlebois : Alors merci, M. le Président. D'abord, répondre que, pour l'agriculture, effectivement, moi, mon comté, c'est un comté fortement rural, pour votre information. Alors, c'est une préoccupation de tous les instants. Et je suis très, très fière de ce qui a été déposé au budget hier, près de 350 millions pour une nouvelle politique bioalimentaire.

C'est suite à la consultation qu'a tenue mon collègue. Et il y aura 180 millions pour accroître l'investissement en production et en transformation bioalimentaire, 65 millions pour dynamiser le développement bioalimentaire dans les territoires, et j'ai justement visité une entreprise qui faisait des produits sans pesticides, quasiment purement biologique, et près de 30 millions pour augmenter les efforts en innovation et en formation. Juste pour favoriser l'offre alimentaire québécoise plus saine et plus locale, 55 millions va être consacré à cela.

Alors, oui, l'agriculture tient une grande place, mais on sait que, comme le disait mon collègue de La Prairie, c'est notre garde-manger, l'agriculture, et non seulement ça, mais c'est nos entreprises aussi du Québec qui... c'est tous des entrepreneurs, maintenant, les agriculteurs, là. Alors, il ne faut pas sous-estimer leur capacité de répondre à la demande. Et ils sont des entrepreneurs aguerris. Ils ont des formations. Ils ont beaucoup de créativité, mais aussi de ténacité pour améliorer leurs performances. On n'est plus dans l'agriculture d'il y a plusieurs années. On est dans une nouvelle dimension de l'agriculture. Et vous me permettez de les féliciter, M. le Président.

Pour la question des services de garde, bien, je trouve que c'est un petit peu déplacé de me parler de votre vision versus la nôtre. Vous autres, vous favorisez... M. le Président, excusez-moi. Le Parti québécois — je dois passer par vous et non pas interpellier les gens directement, je me ramène à l'ordre moi-même — la vision, c'est que les services en centre de la petite enfance, pas d'autre chose, les autres ne sont pas fins. La CAQ, c'est que les garderies privées, pas les CPE, pas d'autre chose. Nous, ce qu'on dit, c'est : On est capables d'avoir un équilibre entre les deux offres de service pour répondre aux besoins des parents. On pense que les parents, ce n'est pas tous des gnochons. Je pense que la majorité des parents, c'est des gens qui sont capables de jugement et qui sont capables de faire des choix. Alors, ils choisissent entre les services de garde subventionnés que sont les centres de la petite enfance, qu'ils soient en milieu familial ou en installation, et/ou les garderies privées.

Et là j'ai un tableau devant moi, là, qui m'indique, puis le ministre en a fait allusion, pour ne pas dire il l'a dit très clairement ce matin à la période de questions, pendant le mandat du Parti québécois, entre septembre 2012 puis avril 2014, M. le Président, ils ne sont pas pour ça, les garderies subventionnées, là, mais ils en ont créé 14 613, places en garderie non subventionnée. Pendant ce temps-là, ils ont créé, dans les garderies subventionnées et les CPE, 4 000 places. Qu'est-il donc arrivé de vos convictions pendant le 18 mois que vous avez été au pouvoir? Honnêtement, là, on ne peut pas dire une chose puis faire le contraire. Ça, c'est habituellement la façon de faire que mes collègues d'en face ont. On dit des choses quand on est à l'opposition puis, quand on arrive au gouvernement, bien, on fait d'autres choses. C'est leur choix, mais je trouve mal avisé de me parler des services de garde privés, puisque c'est vous qui en octroyez le plus, là.

Maintenant, revenons donc, M. le Président, à la santé parce que, pour moi, la santé, c'est très important. Mais il n'y a pas que la santé curative, il y a tout ce qui concerne les environnements qui nous touchent, la prévention. Et c'est pour ça qu'on subventionne largement... puis j'ai un paquet de choses que j'ai soulignées avec le ministère de l'Éducation, Loisir et Sport. J'ai souligné beaucoup d'infrastructures. Il y en a à Sainte-Hélène-de-Bagot, puis c'est pour l'attribution d'une aide financière de 243 000 \$ pour une infrastructure sportive. Ici, j'avais une infrastructure régionale qui servait à faire de la persévérance scolaire. J'ai une autre... rénovation d'établissement. Mais il y a beaucoup, beaucoup de choses qui s'apparentent avec le sport : une aide financière pour le chalet sports parc Goyette-Hill à Sutton. Je pourrais vous en énumérer une multitude. Il y en a ici pour la commission scolaire des Grandes-Seigneuries : 10 millions pour l'agrandissement d'une école.

Bref, M. le Président, je pourrais vous entretenir pendant des jours de tout ce qu'on fait en Montérégie, mais pas juste santé curative, tenir nos jeunes occupés, leur donner des saines habitudes de vie. Alors, je pourrai revenir, M. le Président.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, Mme la ministre. J'invite le député de La Prairie pour les cinq dernières minutes de cette interpellation. À vous la parole.

M. Merlini : Merci beaucoup, M. le Président. J'ai mentionné tantôt, la ministre l'a rappelé, que la Montérégie est le garde-manger du Québec. Vous savez qu'on a mis sur pied, avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le Fonds d'appui au rayonnement des régions. Et, en Montérégie, ce n'est pas différent d'aucune autre région, ils se sont réunis avec le leadership de Mme la ministre responsable de la Montérégie et, savez-vous quoi, ils ont choisi leurs priorités. Savez-vous quelle est leur priorité numéro un? Priorité numéro un : Faire de la Montérégie le chef de file du Québec en agriculture. Ils se sont décidés eux-mêmes que c'était leur priorité numéro un.

La zone agricole couvre environ 86 % du territoire de la Montérégie, et près de 60 % de cette superficie est cultivée, ce qui représente le quart des terres en culture au Québec. Oui, oui, oui! La production agricole est diversifiée : production végétale, production laitière, sans compter le développement des produits du terroir, notamment le cidre et le vin.

D'ailleurs, je souligne deux producteurs qui sont des amis personnels à moi : un, c'est le Vignoble la Vertefeuille. Bien oui, j'ai un vignoble dans le comté de La Prairie. Personne n'aurait jamais cru que, dans un comté qui est plus urbain que rural... un vignoble. Et aussi le Domaine des Salamandres, qui produit un cidre de poire, imaginez-vous, en Montérégie, qui gagne des prix à l'échelle internationale. Alors, je salue ces deux producteurs-là.

• (14 h 40) •

On dénombre près de 7 100 entreprises agricoles en Montérégie, ce qui constitue le quart des exploitations agricoles du Québec, générant un revenu total de près de 3 milliards de dollars et 11 % des emplois. Ça, c'est qu'est-ce qui se passe. Et la priorité numéro un de la région de la Montérégie, c'est de faire de la Montérégie un chef de file du Québec en agriculture. Et comment qu'on fait ça? Comment que ça se décline? Bien, voici certains des programmes qu'ils ont décidé de faire. Par exemple, analyse du Circuit du paysan pour maintenir la région comme chef de file en agrotourisme. Non seulement l'agriculture nous nourrit mais est aussi une source de tourisme. Ça, c'est fait par le CLD des Jardins-de-Napierville.

Une plateforme d'échange régionale des savoirs en milieu agricole pour stimuler l'innovation ouverte. On peut innover en agriculture. J'ai une entreprise, dans ma circonscription, qui s'appelle GIGrow, g-i-g-r-o-w. C'est une abréviation de «gravity induce growth». L'ingénieur derrière cette invention-là habite Saint-Philippe, qui a 92 % de territoire agricole, en passant, a inventé un processus pour faire pousser des légumes par gravité, un cylindre auquel on insère les plantes avec un tube lumineux au centre qui sert d'aspect lumineux pour nourrir ces plantes-là, et on nourrit les plantes par la racine, contrôlé par ordinateur. Alors, les plantes obtiennent toute l'eau nécessaire. Il n'y a pas de gaspillage d'eau. Il n'y a pas de gaspillage de pesticide parce qu'il n'y en a pas. Tout est fait naturellement. Les plantes, les légumes produits, ont ainsi une meilleure saveur. Et savez-vous quoi? On peut faire ça à l'intérieur d'une usine : quatre murs fermés, pas besoin de chauffer parce que la lumière est suffisante pour faire pousser ces plantes. Ça a été l'objet d'articles dans *Le Journal de Montréal*, ça a été l'objet d'investisseurs privés qui sont venus épauler cette création-là et qui sont en train de regarder présentement, probablement avec la Société du Plan Nord, pour comment implanter ces types de machines pour faire pousser ces légumes-là dans les endroits de notre chère province où le climat n'est pas propice à l'agriculture.

Alors, vous voyez, il y a plusieurs façons que l'agriculture peut innover. Il y a plusieurs façons que l'agriculture fait en sorte d'aider nos familles. Mme la ministre faisait évidemment allusion que ce n'est plus l'agriculture d'antan.

Un autre exemple d'offrir des choix stratégiques et des mesures dans l'idée de faire de la Montérégie un chef de file, c'est d'offrir des meilleures perspectives d'accès aux territoires agricoles, mettre sur pied un programme d'aide financière au développement des bandes de terre, soutenir la mise en place de programmes ou d'initiatives de formation et le maintien d'un accompagnement des projets d'affaires en agriculture, identifier les terrains en zone agricole qui pourraient accueillir des projets nécessitant une moins grande superficie.

On parle beaucoup de la difficulté de réconcilier le développement urbain et le développement agricole. Bien, nos leaders en Montérégie, qui ont décidé d'être un chef de file au Québec en agriculture, regardent de très près cette problématique-là et travaillent avec tous les acteurs du milieu, incluant l'UPA, incluant les agriculteurs eux-mêmes, incluant les conseils municipaux et, oui, incluant même les députés provinciaux et fédéraux également. Tout le monde met l'épaulé à la roue pour cet aspect-là.

Alors, quand je vois que la priorité numéro un est de faire de la Montérégie le chef de file du Québec en agriculture, il y a plusieurs familles qui sont derrière ça. Manque de vision? Je ne pense pas, M. le Président, je ne pense pas.

Le Président (M. Matte) : Merci, M. le député. Maintenant, j'invite la députée de Montarville pour les trois dernières minutes afin de respecter le temps de conclusion. C'est à vous.

Mme Roy : Oui, je comprends qu'on a coupé mon temps, alors je vais faire ça vite. Un mot pour dire que je seconde les propos de ma collègue de Taillon dans le dossier du Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches inc., un endroit où on fait des miracles avec des enfants lourdement handicapés. Mme la ministre est bien au fait du dossier. Et il faut, année après année, demander de l'argent, ce sont pour des petits lourdement handicapés et ça dépasse le territoire de Montarville. Il y a des enfants de partout qui y vont. C'est extrêmement important, Mme la ministre, le Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches inc., pour nous.

Maintenant, j'aimerais informer le député de La Prairie que, lorsque son gouvernement fait des annonces dans la circonscription de Montarville, puisqu'il en a parlé, alors son gouvernement prend grand soin d'éviter de m'y inviter dans la majorité des cas, entre autres lors de l'annonce à la commission scolaire à laquelle il faisait allusion, également à l'aréna de Saint-Bruno, par exemple. Mais vous savez quoi? J'y apparais quand même, M. le Président. J'y apparais quand même, même si je suis non invitée, et j'ai tout le plaisir d'y rencontrer vous savez qui? L'exécutif libéral de Montarville qui est là, tous ces gens sont agglutinés autour de l' élu qui vient faire une annonce. Alors, M. le député, c'est vraiment raffiné, d'une grande beauté.

Maintenant, j'aimerais vous rappeler que, lorsque vous faites des investissements, ce n'est pas l'argent du gouvernement, mais c'est l'argent de tous les citoyens. Et, parlant d'argent, cet argent-là devrait être mieux distribué à la grandeur du territoire du Québec. Et je sais que votre gouvernement a parlé du portefeuille des familles, a fait adopter une loi, fort de sa majorité, pour diminuer les taxes scolaires. Ça fait cinq ans qu'on est égorgés avec les taxes scolaires. Dans la Montérégie, les augmentations moyennes, si on cumule toutes les commissions scolaires, écoutez, la commission de Sorel-Tracy, 65 % d'augmentation depuis cinq ans, de Saint-Hyacinthe, 82 %, des Hautes-Rivières, 70 %, Marie-Victorin, 50 %, des Patriotes, chez moi, 22 %, du Val-des-Cerfs, 37 %, des Grandes-Seigneuries, 70 %, de la Vallée-des-Tisserands, 66 %, et des Trois-Lacs, 55 %.

Mais, dites-moi, comment allez-vous expliquer aux citoyens de la Montérégie que, pour une maison d'une même valeur, bien, les citoyens de la Montérégie vont payer... auront un taux de taxation d'environ 0,18 \$ par 100 \$ d'évaluation, alors qu'en Laurentides le taux de taxation sera de 0,105 \$ par 100 \$ d'évaluation?

Alors, ce que nous disons, c'est que, pour les familles, le répit que vous tentez de donner avec les taxes scolaires, il est totalement inéquitable parce que, pour la même maison de la même valeur à la grandeur du Québec, dépendamment du territoire, la taxe scolaire ne sera pas la même, alors que nous, nous proposons un répit équitable pour le portefeuille des familles, c'est-à-dire 0,105 \$ du taux de taxe scolaire par 100 \$ d'évaluation. Une taxe le plus bas niveau à la grandeur du Québec, c'est ce qu'on vous propose parce qu'actuellement, bien, avec votre loi sur les taxes scolaires, ce sera totalement inéquitable d'une région administrative à une autre.

Alors, M. le Président, je pense que ça va conclure, je vais respecter le temps, et j'ai donné le deux minutes pour que les travaux puissent poursuivre.

Le Président (M. Matte) : Merci pour ce sprint-là.

Conclusions

Maintenant, j'invite la ministre, là, le 10 minutes de conclusion. Et, par la suite, je vais laisser le même temps au député de Verchères. C'est à vous la parole, Mme la ministre.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois : Bien, moi, je suis allée faire l'exercice de simulation, là, pour mes taxes scolaires, là, puis chez nous, c'est presque 300 quelques dollars. Mes enfants, c'est au-delà de 500 \$ d'épargne. Mais savez-vous quoi, M. le Président? De la façon dont on l'a fait, c'est une façon responsable parce que la façon dont parle la CAQ, là, c'est d'amputer d'un autre 700 millions les commissions scolaires de revenus. Nous autres, ce n'est pas ce qu'on a fait, là. Mais où ils vont prendre ça? Bien, probablement dans le Fonds des générations. Les jeunes, là, qui font confiance au gouvernement qui est en place pour justement réduire la dette, bien, eux autres, ils vont aller piger là-dedans pour pouvoir justement faire leur baisse de taxe. Ce n'est pas ça que les jeunes... Les jeunes veulent l'équité intergénérationnelle.

Ceci étant, M. le Président, je vais faire mes conclusions. Je n'embarquerai pas dans le débat de la taxe scolaire. Je pense que les points ont été faits de façon impeccable, ce matin, par le ministre de l'Éducation. Et je veux remercier mon collègue de La Prairie. Nous aurions beaucoup de choses autres à dire sur tout ce qui se fait en Montérégie, M. le Président, et je suis très, très fière d'être ministre responsable de la Montérégie, je suis très, très fière de notre région, mais je suis très, très fière des gens qui l'habitent. Je leur dis toujours : *Montérégissons-nous!* J'ai volé ça à Tourisme Montérégie. Je trouve ça génial comme slogan parce qu'on a une Montérégie très diversifiée tant sur le plan de l'économie que sur le plan de la famille, de la famille élargie, dans tous les sens.

Alors, nous, ce qu'on travaille, c'est à offrir un meilleur soutien de vie à tous les Montérégiens et les Québécois. On le fait en donnant des crédits d'impôt non remboursables pour l'achat de leur première habitation. On a augmenté les crédits d'impôt pour les places en service de garde. On a aussi des budgets pour moderniser nos infrastructures, que ce soient scolaires et/ou autres infrastructures, qui répondent à des besoins qui sont... et qui relèvent du gouvernement. On ajoute des classes pour répondre aux besoins. On a ajouté des gymnases et des installations sportives pour faire en sorte que nos jeunes développent des saines habitudes de vie et que leurs parents puissent participer avec eux. On est là à améliorer les soins à domicile, les soins intermédiaires, bonifier l'aide apportée aux aînés. On a ajouté des infirmières praticiennes spécialisées pour améliorer l'accès aux soins de santé de première ligne. J'en ai une dans ma région. Je trouve ça génial. Ça enlève beaucoup de fardeaux aux médecins, puis il y a bien des choses que les superinfirmières peuvent faire. On veut assurer la population de chaque région, notamment celle de la Montérégie, d'accès comparable aux services de première ligne. On améliore la prévention en santé.

Plus de 1,1 million de personnes ont un médecin de famille. Ils ont accès à un médecin de famille maintenant. C'est aussi le cas en Montérégie. Ça s'est amélioré de beaucoup. On a des GMF de plus, je vous les ai nommés tantôt. On a des supercliniques de plus. On travaille pour en avoir d'autres. On a plus de places en CHSLD. On a augmenté les services en CHSLD. On veut améliorer l'ensemble des services, pas juste la place, le lit, et tout.

• (14 h 50) •

M. le Président, ce que nous travaillons à faire, c'est d'investir pour améliorer la qualité de vie des familles, les jeunes familles jusqu'aux aînés. Il faut s'occuper de nos enfants. La famille, là, ça part d'un enfant bébé jusqu'à une personne âgée, et on pourrait dire très âgée. Et je peux vous dire que mes collègues de la Montérégie, puis je pense que les députés des oppositions veulent travailler dans ce sens-là, nous, on est à l'écoute et on veut continuer notre travail, être à l'écoute des familles de notre territoire. Et je n'adhère pas à la prémisse pour laquelle nous avons été convoqués. Moi, je dis : Avec le plan économique qu'on a déposé, on peut se donner ces moyens-là. Quatrième budget équilibré avec un cahier de crédits, M. le Président. Bien oui! Il y a des crédits qui accompagnent le budget, et c'est normal.

Et savez-vous quoi? Ce que la population va être fière, c'est que la Vérificatrice générale va examiner nos chiffres et va... tout le monde va partir sur la même glace, elle va les valider. Et, en ce temps-là, on pourra faire une campagne électorale tout le monde avec la même base de données. Mais pourquoi, M. le Président? Bien, parce qu'on veut donner plus de services à nos familles, mais les services, comme je vous le disais, à travers tous les âges et tous les besoins. Ce n'est pas tout le monde qui a le même état de santé, ce n'est pas tout le monde qui a les mêmes besoins, mais il faut qu'on puisse diversifier cette offre de services, il faut qu'on puisse faire en sorte que les gens soient fiers d'eux, leur redonner leur fierté, qu'ils aient des emplois, des emplois bien rémunérés, qu'ils aient du temps avec leur famille, tant leurs enfants que leurs parents. Moi, là, j'aime ça jaser avec ma mère, là, et j'en manque, de temps, avec la fonction que j'ai. Mais j'aime ce que je fais. Ma mère le sait très bien. D'ailleurs, je la salue.

Alors, merci beaucoup, M. le Président, de nous avoir donné l'opportunité de faire cette interpellation-là. J'aurais aimé un autre titre que ça. Reconnaissance pour tout le travail des familles de la Montérégie, ça, ça aurait été un titre approprié. Et je dis au député de Verchères qu'il garde espoir. Nous avons fait la 30 centimètre par centimètre, de la conception à la réalisation. Soyez assuré que nous travaillons sur la mobilité durable des transports, notamment la circulation de nos citoyens en Montérégie, pour qu'on puisse se côtoyer plus souvent sans bouchon.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie, Mme la ministre, et j'invite le député de Verchères pour les 10 prochaines minutes. M. le député.

M. Stéphane Bergeron

M. Bergeron : Merci, M. le Président. Écoutez, j'en serais évidemment très heureux si c'était envisageable, mais, pour que ce soit envisageable, encore faut-il que nous ayons une perspective, encore faut-il qu'il y ait un plan, qu'il

y ait une vision. Or, on ne la voit pas, cette vision-là, M. le Président. C'est bien difficile de la voir, elle n'existe pas. Alors, on nous reprochait d'avoir amorcé cette interpellation dans l'asphalte. C'est ce que nous disait le député de La Prairie, et lui, il a poursuivi dans le béton.

Tout simplement pour illustrer le fait que la vie des familles, elle ne se limite pas uniquement dans les services de garde. La vie des familles, elle est multifacettes. Et, quand des parents sont coincés dans la circulation, ils ne passent pas du temps de qualité avec leurs enfants, puis les enfants demeurent plus longtemps au service de garde à l'école ou service de garde éducatif. Et ça, ce n'est pas favoriser du temps en famille.

Même chose pour la santé. Quand, comme le disait ma collègue de Taillon, on invite une famille dont un poupon ou un enfant est malade à aller le lendemain matin, à 6 heures, pour éventuellement être vu à 2 heures l'après-midi, c'est une journée perdue. Ce n'est pas une journée, ce n'est pas du temps de qualité en famille, M. le Président.

Oui, c'est vrai, on a qualifié le Québec de paradis des familles, mais on a qualifié le Québec de paradis des familles après quoi, M. le Président? Après qu'on ait instauré les services de garde éducatifs, après qu'on ait instauré le congé parental, M. le Président.

La ministre nous dit : Nous, on sert les gens, peu importent leurs couleurs politiques. Moi, j'aimerais bien la croire, j'aimerais bien la croire. Mais, si c'était vrai, pourquoi est-ce que, par exemple — et c'est le cas de plusieurs collègues de l'opposition — pourquoi est-ce que, tout récemment, le ministre des Ressources naturelles et le ministre des Transports sont venus à Varennes, à l'IREQ, pour faire une annonce concernant l'électrification des transports et qu'ils l'ont fait sans même m'inviter, alors qu'ils ont invité le maire de Varennes, ce qui m'apparaît normal, mais la mairesse de Contrecoeur... Bravo pour la mairesse de Contrecoeur! Mais comment se fait-il que le député de la circonscription n'ait pas été invité? Et ça, c'est une constante, c'est perpétuel, le fait que le gouvernement vient faire des annonces, avec l'argent des Québécoises et des Québécois, sans avoir la décence d'inviter les députés qui représentent les citoyennes et les citoyens des différentes circonscriptions.

Moi, je veux bien croire la ministre lorsqu'elle nous dit qu'on travaille pour l'intérêt des citoyens, peu importe la couleur politique ou peu importe l'idéologie. Pourquoi, dans ce cas, on a accordé 80 places au CPE L'Attrait mignon, le financement de 80 places a été confirmé le 30 août 2017, et qu'encore aujourd'hui ce n'est pas réglé? Pire encore, on a annoncé, le 14 mars dernier, que le projet du CPE L'Attrait mignon a été mis de côté pour privilégier 12 projets de garderies privées. Quand la ministre dit, hein : On a une approche équilibrée, elle reconnaissait elle-même que plus de la moitié des places en garderie en Montérégie ont été accordées à des garderies privées. Il y a des gens qui font de l'argent sur le dos de nos enfants, M. le Président. Ça n'a juste pas de bon sens! Et là on fait passer avant un projet de CPE, dont les places ont été autorisées, 12 autres projets de garderies privées, M. le Président. Ça n'a pas de bon sens!

On multiplie les difficultés, les exigences tatillonnes, ce qui fait en sorte que des places qui ont été attribuées sous notre gouvernement ne sont pas encore octroyées parce qu'on demande de nouveaux plans, on oblige le CPE à aller voir l'architecte, encore un 1 500 \$, tching-tching, pour déplacer une prise de courant un peu plus à droite, installer une fenêtre un peu plus à gauche. Puis là on renvoie encore le CPE devant l'architecte pour arriver avec de nouveaux plans, tching-tching à nouveau. On épuise nos CPE, qui sont des organismes à but non lucratif, puis on fait en sorte que ça n'aboutit pas.

On a un projet, à Varennes, d'une garderie, hein, qui a un problème de construction. Tout l'argent est réservé, tout l'argent est prêt pour un déménagement. Tout ce qu'on attend, c'est le O.K. du ministère. Ça fait quatre ans que ça attend, M. le Président. On dirait qu'on veut décourager les CPE pour ne pas que ça se réalise.

M. le Président, ça prend une vision. Or, la vision manque cruellement. La vision, en termes de transport, de mobilité durable, c'est le REM du côté du gouvernement, M. le Président, le REM. La mairesse de Longueuil elle-même disait que le REM, là, je ne le sais pas, comment ça va coûter puis peut-être que je vais être obligée d'augmenter les taxes des citoyens et des citoyennes de Longueuil. Ça n'a pas de bon sens. C'est ça, une vision? Une vision où on ne sait pas ce qui se passe?

Une vraie vision, M. le Président, c'est comme le Parti québécois l'a fait, comme ma collègue l'évoquait, en matière de santé, hein? On a fait des propositions en matière de famille, on a fait des propositions en matière d'éducation et, oui, on a fait des propositions en matière de mobilité durable pour la grande région métropolitaine. On a proposé, hein, on a proposé Le Grand Déblocage, M. le Président.

Alors, Le Grand Déblocage, là, si on regarde la carte de Montréal, là, on va voir que le REM, là, ça couvre seulement une partie, hein? Ça, c'est ce qu'apporterait Le Grand Déblocage pour la grande région métropolitaine, y compris pour la région de la Montérégie. Il y aurait évidemment davantage de couverture. C'est 133 000 voitures, soit 10 % de moins dans la grande région montréalaise, c'est 78 fois plus que ce que propose de faire le REM en termes de réduction de la circulation. C'est 175 nouvelles stations sur 200 kilomètres. C'est des nouvelles dessertes de tramway sur l'île de Montréal et sur la Rive-Sud. C'est des nouvelles dessertes de voies réservées pour les bus rapides à Laval, dans la couronne nord, sur la Rive-Sud, de Sainte-Julie à Châteauguay. C'est 1,4 milliard de dollars en immobilisation pour la renaissance des trains de banlieue. C'est des nouvelles dessertes vers Joliette, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, le Suroît. C'est davantage de départs pour le Train de l'Est, la ligne de Deux-Montagnes, le Train de l'Ouest, le train de Saint-Jérôme. C'est 280 000 tonnes de GES en moins. C'est huit fois plus que ce que propose le REM, M. le Président, en termes de réduction de gaz à effet de serre. 475 000 déplacements électrifiés additionnels. C'est quatre fois plus que ce que propose le REM, M. le Président. C'est une économie de pétrole qui équivaut à plus de 150 millions de dollars par année pour les Québécoises et les Québécois, d'investir dans nos ressources à nous, l'électricité, plutôt que d'envoyer notre argent dans des pétromonarchies étrangères, notamment. Plus de 300 millions de dollars de valeurs foncières supplémentaires laissés aux municipalités. Ça répondrait aux besoins de la mairesse de Longueuil, entre autres, M. le Président.

Et tout ça, M. le Président, ce qu'on vient de démontrer, ce qu'on vient de montrer, pour un budget équivalent, hein, un budget équivalent, un échéancier équivalent, avec des technologies connues, existantes, sur des infrastructures

existantes et souvent sur la base de projets qui ont déjà été développés par les communautés, M. le Président. Et ça, ça aurait pour avantage également, hein, un projet réalisé ici, pour les gens de chez nous, réalisé par les gens de chez nous. Parce que le REM, là, c'est de valeur, mais ça va être réalisé en Inde, M. le Président. On va aller créer de l'emploi à l'étranger.

Alors, la formule libérale, là, c'est justement l'exportation de nos capitaux vers l'étranger pour la construction de matériel qui va rouler chez nous, c'est l'investissement des ressources du gouvernement, de l'argent des Québécoises et Québécois, pour un projet privé qui peut être éventuellement vendu à des intérêts privés, M. le Président, c'est d'envoyer des milliards de dollars à l'étranger pour la consommation de pétrole.

• (15 heures) •

M. le président, il y a une vision dans cette Chambre. Cette vision, elle est exprimée par le Parti québécois. Et on invite les Québécoises et les Québécois à constater que ce gouvernement n'a pas de vision pour la région de la Montérégie, n'a pas de vision pour les familles de la Montérégie. C'est vrai pour la Montérégie, c'est vrai pour les Laurentides, c'est vrai pour Lanaudière et c'est vrai également pour la plupart des régions du Québec. Je vous remercie, M. le Président.

Vous me permettez, en terminant, de remercier mes collègues, mes collègues de Taillon, de Richelieu, qui m'ont accompagné pour cette interpellation, remercier la ministre, remercier les gens qui l'ont accompagnée, mon collègue du parti ministériel, ma collègue du deuxième groupe d'opposition.

Et vous me permettez également de souligner le fait que je suis accompagné d'une toute petite équipe, mais ô combien efficace, composée de Jean-Christophe Maltais, qui est conseiller au cabinet du chef de l'opposition officielle, de Laurie Comptois, Joël Vaudeville, qui ne sont pas en Chambre. Il y a également Annick Bergevin, qui est mon attachée politique et qui coordonne un peu les activités du caucus de l'opposition officielle en Montérégie, Denis Fortin, qui est mon attaché parlementaire, et nous sommes aujourd'hui accompagnés d'une stagiaire de l'Université de Sherbrooke, Mme Anabelle Gaudet. Alors, merci infiniment, M. le Président, et merci à vous et à l'équipe de la table pour cette belle interpellation.

Le Président (M. Matte) : Je vous remercie. Bien, je voudrais en profiter également pour vous remercier. Ce fut un plaisir pour moi de présider cette séance. Votre collaboration fut excellente. Et je voudrais profiter également pour souligner le travail de Marc-Olivier Bédard, qui est à sa troisième séance comme secrétaire de commission, donc, bravo! c'était bien, et à Stéphanie Pinault aussi, qui, elle, elle a un petit peu plus d'expérience, mais pas beaucoup.

Alors, compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Bonne fin de journée.

(Fin de la séance à 15 h 2)